



---

LES ÉTATS  
GÉNÉRAUX DE  
LA CULTURE  
VEVEY

---

# Le mot du municipal de la culture

«Faire advenir l'humanité de l'homme au moyen de ce seul possible: la culture, voilà l'idée que j'ai toujours devant les yeux et fixée dans mon esprit. Je ne veux travailler, ni sentir, ni composer rien qui ne vise là.»

En paraphrasant une pensée d'André-Marie Ampère et en en faisant son leitmotiv, le Service culturel, tout en intégrant les contraintes et contingences de la réalité, s'est attelé à transcrire la volonté de la Municipalité en matière de culture en dotant la Ville de Vevey d'un cadre de développement culturel au service de l'épanouissement de ses habitants. Et ce, peu importe le sens futur de l'histoire.

Le choix de la méthode participative fait par le Service culturel traduit bien une vision sociétale, largement partagée: que, tissée à même le quotidien, inscrite au cœur de l'identité des habitants de Vevey, façonnée à même son histoire et son évolution, cette culture soit l'œuvre vivante de la société tout entière.

Michel Agnant

**PROCESSUS  
DES ÉTATS  
GÉNÉRAUX DE  
LA CULTURE**

En 2017, le Service culturel de la Ville de Vevey a organisé des états généraux de la culture, processus participatif développé sur une période de neuf mois, dans la perspective de rédiger un nouveau plan stratégique qui guidera la politique culturelle veveysanne ces dix prochaines années.

Ce document remplacera l'actuel texte de référence intitulé «Lignes directrices pour une politique culturelle de Vevey» adopté par les autorités en 2004 et dont la plupart des objectifs ont été atteints.

Une centaine de représentants des milieux culturels, touristiques, socioculturels, économiques, éducatifs et politiques a été associée à cette démarche afin de partager les expériences, confronter les idées, favoriser le débat et élaborer des propositions concrètes.

Quinze groupes de travail ont été constitués: huit commissions thématiques transversales articulées autour de quatre axes (Culture, Tourisme, Economie/Vevey, ville d'images/Médiation culturelle/Subventions) et composées d'acteurs provenant de différents secteurs; sept ateliers professionnels organisés par discipline artistique et réunissant des structures culturelles et des artistes.

La population a également été sollicitée pour prendre part aux réflexions lors de projets de participation citoyenne élaborés avec des partenaires culturels ou socioculturels: trois rencontres «La culture et vous?», deux projets impliquant des enfants et des adolescents «Les Petits généreux de la culture» et un appel à projets artistiques «Portraits de citoyens».

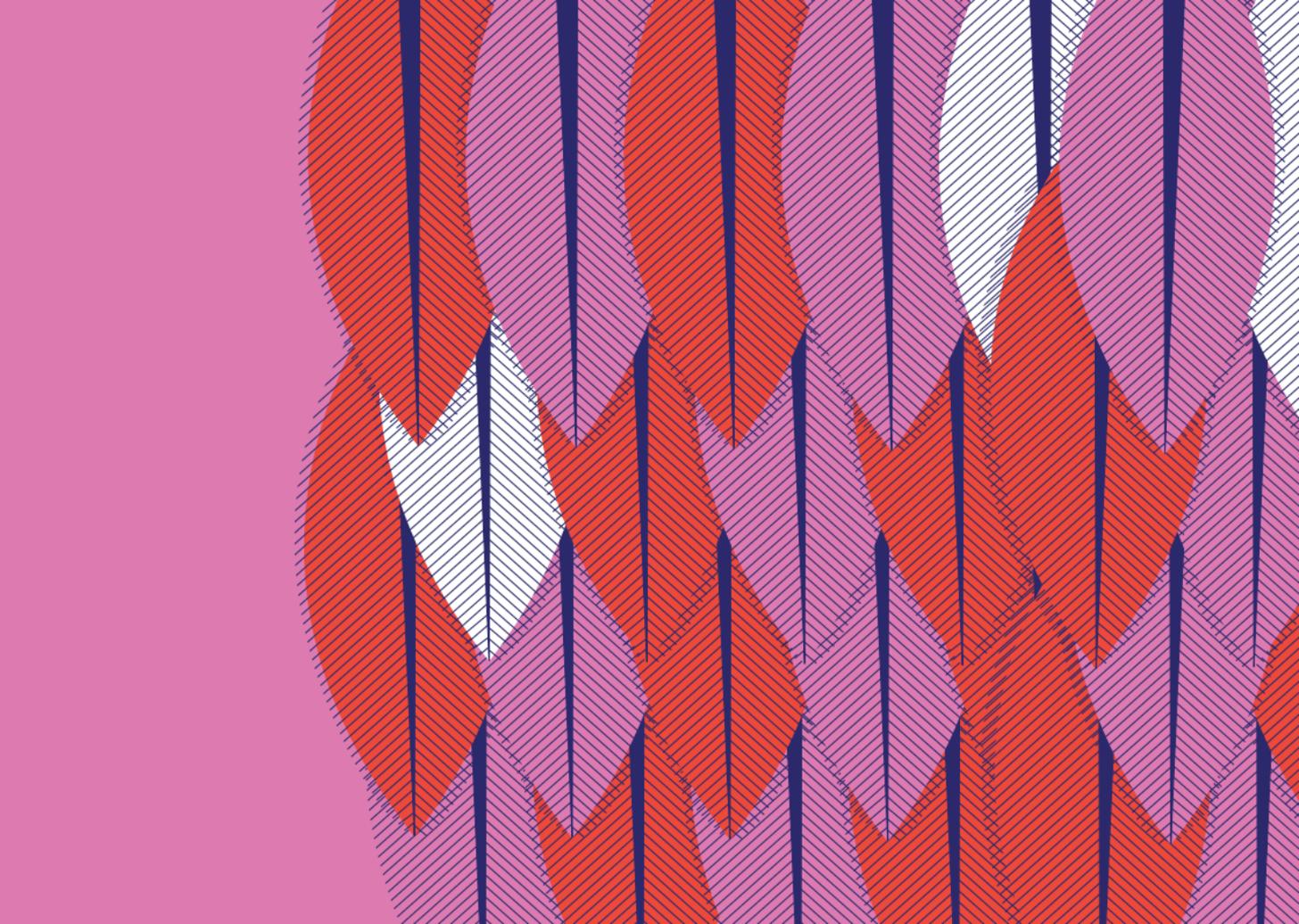
Un questionnaire a été soumis à une soixantaine d'organisations (théâtres, musées, salles de concert, festivals, compagnies, collectifs) afin de dresser un état des lieux actualisé du tissu culturel veveysan.

Enfin, une commission composée de représentants du Conseil communal a assisté à une première restitution du travail effectué par les différents groupes et des idées exprimées lors des projets citoyens. Les élus ont pu réagir aux recommandations formulées et apporter de nouvelles suggestions.

Le 27 février, deux cents personnes ont participé à la soirée d'ouverture durant laquelle la Ville a présenté le cadre et la méthode de travail.

La soirée de clôture des états généraux organisée le 27 novembre a permis de transmettre aux invités, réunis en plénière, les réflexions engagées lors des différents moments de dialogue qui ont ponctué ce processus participatif.

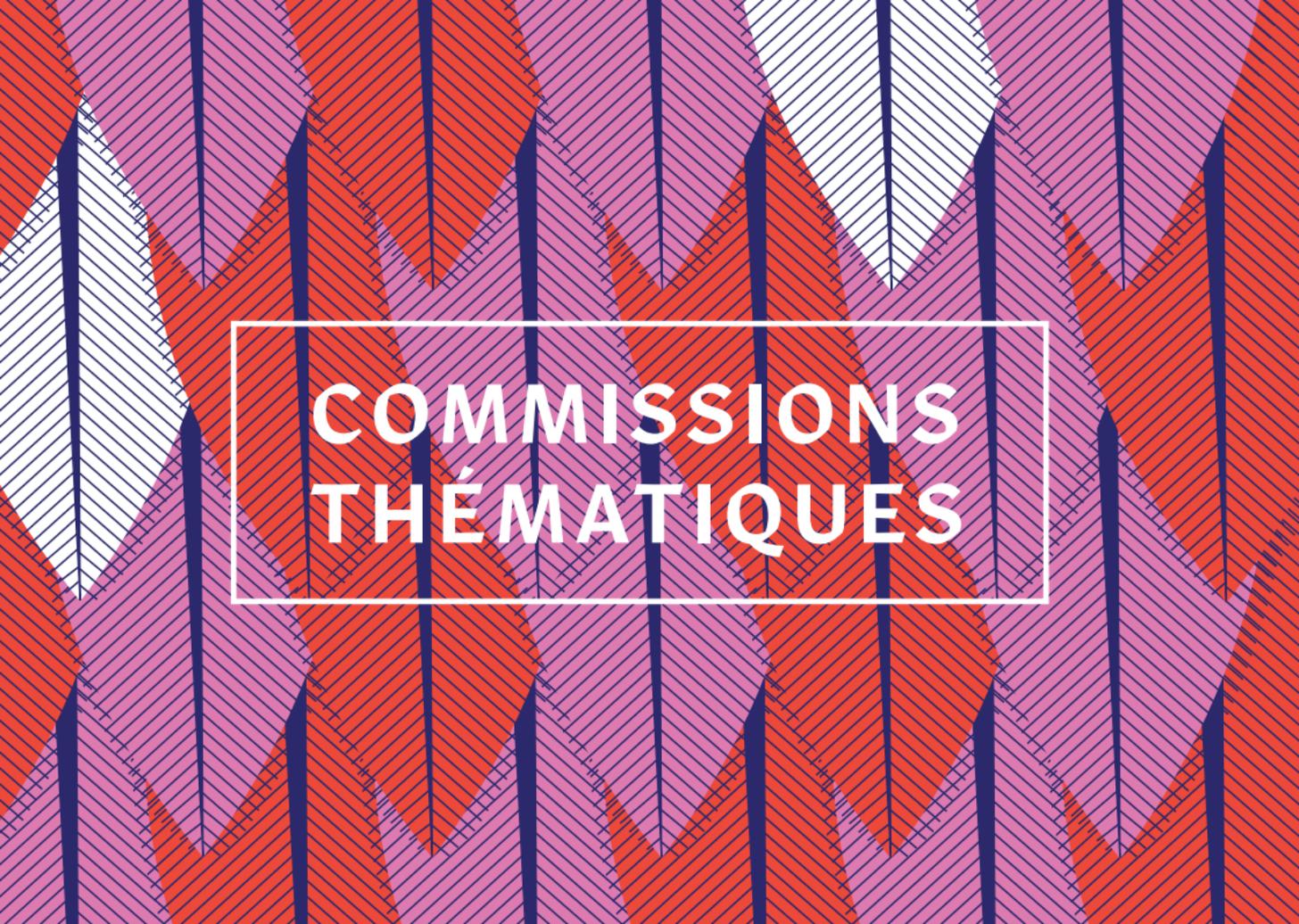
A l'issue de cet événement, la Municipalité, sur la base des propositions du Service culturel, procédera à la sélection des objectifs et mesures qu'elle jugera pertinents d'intégrer dans son nouveau document de politique culturelle qui sera adopté en 2018.



# Sommaire

<b>Processus des états généraux de la culture</b>	<b>2</b>
<b>Commissions thématiques</b>	<b>8</b>
Méthodologie	9
<b>En bref   Objectifs formulés par les huit commissions</b>	<b>10</b>
Rayonnement du territoire	21
Images et communication de la Ville	29
Pépinière d'idées	35
Images et espace urbain	45
Ecole-Culture	53
Synergies socioculturelles	59
Coordination interservices des subventions communales	66
Coordination des subventions ville-région-canton	73

<b>Ateliers professionnels</b>	82
Méthodologie	83
<b>En bref   Mesures proposées par les sept ateliers</b>	<b>85</b>
Arts vivants	91
Musiques actuelles	97
Musique classique	103
Littérature	109
Cinéma	115
Arts visuels	121
Musées communaux	127
<b>Participation citoyenne</b>	<b>132</b>
« Les Petits généreux de la culture »	133
Rencontres « La culture et vous ? »	143
Appel à projets artistiques « Portraits de citoyens »	151
<b>Questionnaire aux acteurs culturels</b>	<b>152</b>
<b>Commission des Conseillers communaux</b>	<b>154</b>
<b>Organisation et remerciements</b>	<b>158</b>



**COMMISSIONS  
THÉMATIQUES**

# Méthodologie

Les commissions thématiques transversales ont réuni aussi bien des acteurs culturels locaux que des représentants d'autres secteurs (touristique, éducatif, économique, social) dans le but de faire émerger des objectifs concrets et partagés par l'ensemble des participants.

## **Première partie**

Les séances ont débuté par un bref état des lieux concernant la thématique. Chaque participant a inscrit sur post-it une série de « points forts » et « points faibles » afin d'obtenir une vision globale et de discerner ensemble les éléments récurrents.

## **Deuxième partie**

Chacun a ensuite rédigé quatre objectifs qu'il souhaitait proposer au groupe. Ceux-ci ont été classés par thème pour faire émerger les lignes

de force. Trois à cinq objectifs finalistes sur lesquels travailler lors de la troisième partie de la séance ont été collectivement choisis.

## **Troisième partie**

Toutes les idées de mesures qui semblaient pertinentes pour atteindre ces objectifs ont été formulées par les participants.

Cette brochure restitue le travail réalisé par les huit commissions thématiques: Rayonnement du territoire, Images et communication de la Ville, Pépinière d'idées, Images et espace urbain, Ecole-Culture, Synergies socioculturelles, Coordination interservices des subventions communales, Coordination des subventions ville-région-canton.

**EN BREF**  
**OBJECTIFS DES**  
**8 COMMISSIONS**  
**THÉMATIQUES**

## CULTURE, TOURISME, ECONOMIE

### Rayonnement du territoire

- Renforcer la promotion de la Riviera comme destination de tourisme culturel en accentuant la complémentarité des positionnements des villes de la région
- Assurer un dialogue permanent et favoriser les collaborations entre les acteurs de la culture, du tourisme et de l'économie
- Consolider les structures et événements culturels existants à fort potentiel touristique en s'appuyant sur des critères qualitatifs
- Améliorer l'accueil des touristes lors des événements et dans les institutions culturelles veveysannes
- Développer une stratégie de communication communale attractive en lien avec l'image

## VEVEY, VILLE D'IMAGES

### Images et communication de la Ville

- Formaliser l'essence du label « Vevey, ville d'images » en élaborant un document de référence
- Scénariser la ville à l'année en utilisant le label « Vevey, ville d'images » en partenariat avec les acteurs locaux
- Elaborer une stratégie de communication axée sur le label « Vevey, ville d'images »

### Pépinière d'idées

- Découvrez en page 35 les idées formulées durant cette séance autour des cinq thèmes suivants: artistique, marketing urbain, communication, espace urbain et développement durable.

## **Images et espace urbain**

- Produire un diagnostic de l'espace public en fonction des capacités d'usage, d'appropriation et des comportements sociaux qu'il implique. Esquisser de nouvelles pistes.
- Créer une commission transdisciplinaire « Images et espace urbain » qui valorise/veille à la qualité des espaces publics (force de proposition, consultation, réaction)
- Favoriser la réappropriation d'espaces libres, mis en veille et/ou peu valorisés, par des projets culturels ou par les acteurs culturels
- Déterminer des solutions de financement pour des interventions artistiques et pour l'aménagement de l'espace public

## MÉDIATION CULTURELLE

### **Ecole-Culture**

- Elaborer un programme culturel cohérent et complet sur l'ensemble du cursus scolaire obligatoire
- Assister à un spectacle et visiter une exposition par année scolaire et par classe en collaboration avec les acteurs culturels locaux
- Créer un temps de partage par année pour faire découvrir aux élèves les métiers des domaines artistique et culturel
- Encourager les élèves à découvrir individuellement les institutions culturelles

## **Synergies socioculturelles**

- Réduire les barrières linguistiques, financières et symboliques qui freinent l'accès aux institutions culturelles
- Développer des actions et des prestations qui diversifient l'usage des institutions culturelles
- Elaborer un plan d'action facilitant la co-construction de projets entre les secteurs culturel et social
- Renforcer l'action culturelle dans les quartiers en favorisant les projets qui impliquent les citoyens

## SUBVENTIONS

### Coordination interservices des subventions communales

#### *Subventions accordées par plusieurs services communaux*

- Maintenir la possibilité que le projet soit soutenu par différents services communaux s'il concerne plusieurs secteurs
- Concevoir un formulaire « demande de subvention » commun à tous les services communaux avec une partie spécifique pour chaque service
- Développer un fonds dédié au soutien des projets amateurs et socioculturels à intégrer au budget du Service culturel
- Elaborer un guide à l'attention des organisateurs sollicitant une subvention

### ***Mesure de soutien «remboursement de salle»***

- Maintenir cette mesure pour les entités veveysannes à but non lucratif
- Préciser les critères et procédures pour obtenir un remboursement de salle et en améliorer la communication auprès des sociétés locales
- Créer un répertoire des salles de la région comprenant toutes les informations nécessaires (capacités, tarifs, coordonnées du responsable de la location)
- Désigner un service communal «transversal» pour orienter les organisateurs dans le choix de la salle et assurer la prestation de remboursement
- Etudier l'idée d'un «carnet de bons» à distribuer annuellement aux sociétés locales

## Coordination des subventions ville-région-canton

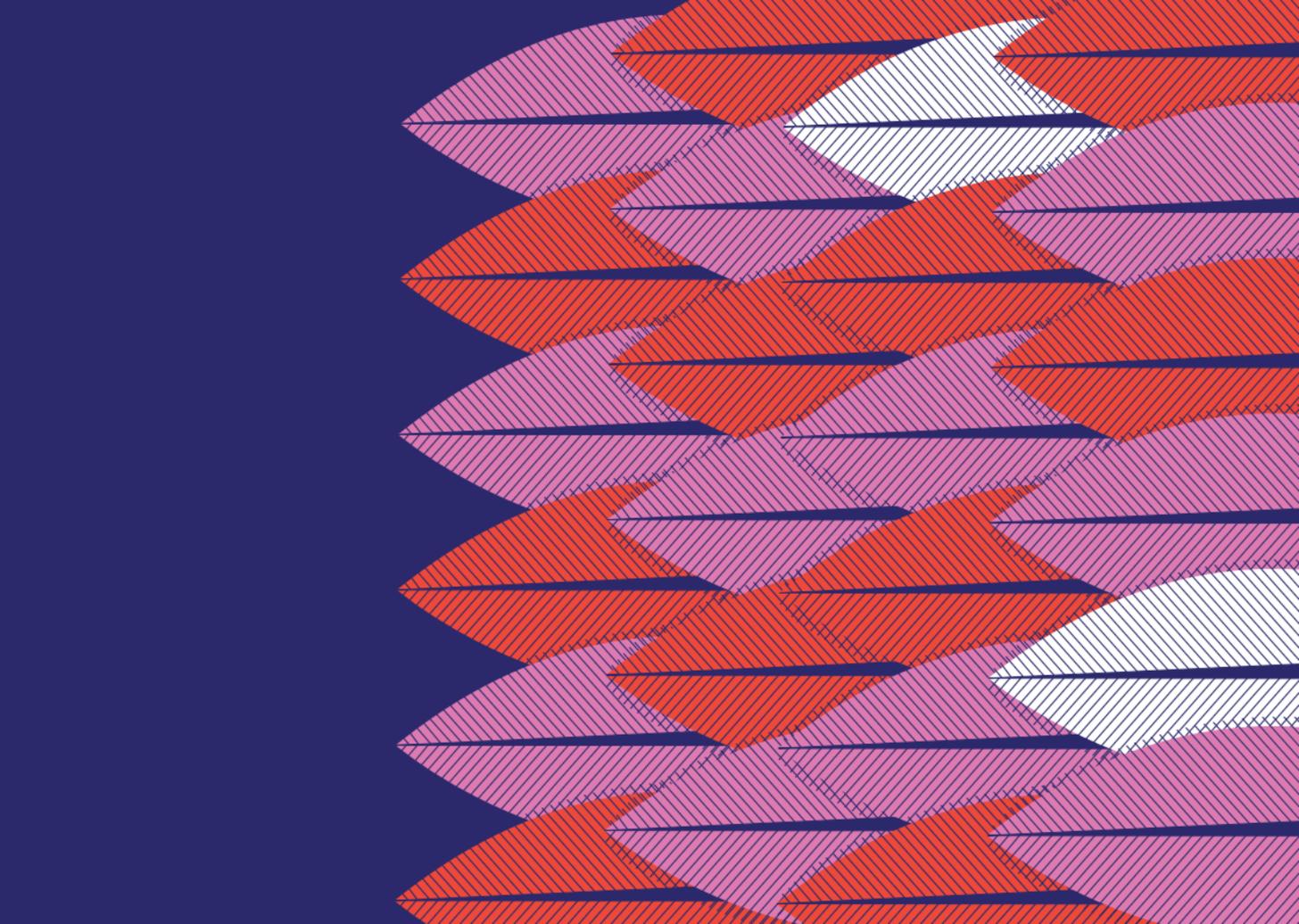
### *Subsidiarité et coordination des subventions*

- La politique culturelle suisse s'appuie sur un principe de subsidiarité qui cohabite avec un principe de souveraineté
- En regard à la subsidiarité, la Ville propose que la région et le Canton attribuent leurs subventions aux institutions culturelles au prorata de l'investissement communal
- La région et le Canton sont réfractaires à un mécanisme automatique basé sur une formule mathématique mais s'accordent sur le fait qu'un dialogue entre les trois échelons doit exister
- La subsidiarité est un principe qui « ouvre et qui ferme » : si la Ville ne soutient pas un projet, aucun financement ne sera apporté par les autres échelons. Si elle entre en matière, les autres entités peuvent apporter une aide complémentaire, il s'agit de « l'effet levier »
- Des conventions peuvent être signées entre Ville, Canton et structure culturelle. La région ne peut pas être signataire puisqu'elle n'est pas une entité juridique

- La région ne développe pas de politique culturelle, elle apporte une aide structurelle aux institutions pérennes de portée régionale
- Une commission culturelle réunissant municipaux et responsables de services culturels de la région pourrait être constituée afin de traiter de thèmes transversaux et d'échanger sur les dossiers d'actualité

### ***Critères d'attribution des subventions***

- Le modèle d'attribution des subventions de la Ville peut être maintenu mais doit s'accompagner d'une plus grande transparence (publication des soutiens sur le site)
- Les projets amateurs ou socioculturels ne sont a priori soutenus ni par la région, ni par le Canton et ce soutien devrait être de la responsabilité de la Ville
- Un fonds communal pour soutenir la formation continue des artistes et acteurs culturels pourrait être inscrit au budget communal
- Les musées ne peuvent intégrer le Fonds Culturel Riviera pour le moment car cela porterait la cotisation par habitant à plus de Fr. 100.-



# Culture, Tourisme, Economie

## Rayonnement du territoire

### 22 mars et 4 avril

#### **But**

Définir des objectifs concrets et partagés par les représentants des secteurs culturels, touristiques et économiques pour renforcer la collaboration entre les secteurs.

#### **Participants**

Christoph Sturny – Montreux-Vevey Tourisme

Françoise Lambert – Musée historique de Vevey

Stefano Stoll – Fondation Vevey ville d'images

Elina Leimgruber – Municipalité de Vevey

Bernard Schmid – Promove

Colette Rossier – Service des affaires intercommunales

Jay Gauer – Hôtel des Trois Couronnes

Marta dos Santos – Fondation du Château de Chillon

Olivier Ruchet – Festival des Artistes de rue et commerçant

## **Deux constats sont partagés par l'ensemble des participants:**

- La culture est un point fort de Vevey, et plus globalement de la Riviera.
- La culture peut être un levier touristique et économique pour une région.

## **Objectifs partagés**

- 1. Renforcer la promotion de la Riviera comme destination de tourisme culturel en accentuant la complémentarité des positionnements des villes de la région**

Dans les années 90, Vevey s'est dotée d'un label politico-administratif qui définit son positionnement. Tous les deux ans, le Festival Images matérialise ce label en habillant la

ville de photographies monumentales. La «ville d'images» peine toutefois à être ressentie comme telle entre deux éditions, malgré le fait que plusieurs institutions actives dans le domaine proposent une offre culturelle diversifiée.

Le label de la Ville doit aujourd'hui être accentué, d'une part en consolidant et en valorisant ce qui existe déjà, et d'autre part en développant des actions qui permettent à la «ville d'images» d'en être véritablement une toute l'année. Installer une structure pérenne dans l'espace public ou utiliser des surfaces en friche ainsi que des échafaudages de chantier pour faire de Vevey un musée à ciel ouvert sont des exemples de mesures imaginées. La promotion de la Riviera comme destination de tourisme culturel pourrait se faire en identifiant clairement les spécificités et les complémentarités de chaque commune de la région (jeu pour La Tour-de-Peilz, musique pour Montreux, images pour Vevey et vignoble pour Lavaux).

Si l'ensemble des communes partage cette vision, chacune pourrait alors se concentrer plus fortement encore sur sa particularité. Les touristes auraient la possibilité de vivre une expérience sensorielle forte dans la région selon le label « Pure Inspiration » développé par Montreux-Vevey Tourisme (MVT). Enfin, le groupe s'interroge sur la volonté politique de mettre la culture et le tourisme au centre de ses préoccupations.

## **2. Assurer un dialogue permanent et favoriser les collaborations entre les acteurs de la culture, du tourisme et de l'économie**

Les professionnels de chaque branche sont très occupés par la poursuite de leurs objectifs respectifs et de leurs activités quotidiennes. Il n'est par conséquent pas toujours aisé de maintenir un dialogue entre trois secteurs dont les fonctionnements, les stratégies et les

modes d'action sont sensiblement différents. Les participants ont néanmoins la volonté de mieux partager leurs réseaux, de créer de nouvelles synergies, de décloisonner les secteurs. Ils proposent de constituer un comité pérenne « Culture, Tourisme, Economie », composé d'un membre pour chaque domaine, afin d'échanger régulièrement sur les actualités et de développer de nouveaux projets.

Par ailleurs, l'idée qu'une Direction Culture, Tourisme, Economie soit organisée au sein de l'administration communale est évoquée. Le champ d'action de ce comité devrait dépasser le cadre exclusivement artistique (architecture, gastronomie, bien-être, nature). Il pourrait commencer par rédiger une charte composée de dix objectifs communs aux trois secteurs. Un répertoire structuré de toute l'offre culturelle veveysanne devrait être conçu, MVT pourrait par la suite s'en servir pour assurer la promotion de l'offre auprès des différents publics cibles.

De nouveaux outils de communication pourraient être développés en collaboration entre les trois secteurs comme une newsletter commune, l'intégration d'un «focus culturel» dans les lettres d'information des entreprises (mentionnant par exemple le coup de cœur d'une personnalité locale) ou encore un guide édité chaque année mettant en valeur les lieux actifs dans le domaine de l'image ainsi que dans l'événementiel.

### **3. Consolider les structures et événements culturels existants à fort potentiel touristique en s'appuyant sur des critères qualitatifs**

Les participants désirent travailler plus particulièrement sur le soutien et l'accompagnement du 20% des institutions et événements stratégiques de l'offre culturelle globale qui répondent au label «Vevey, ville d'images». Pour circonscrire ce périmètre de 20%, des

critères qualitatifs doivent être déterminés ainsi que des indicateurs d'évaluation. Ce 20% deviendrait la priorité sur laquelle travaillerait le comité pérenne «Culture, Tourisme, Economie» dans une perspective de stratégie marketing. Concernant le soutien communal de la culture, la Ville continuerait d'accompagner l'ensemble des acteurs. Il est question, dans ce cadre, de qualité artistique, mais aussi de retombées touristiques et économiques. Les milieux économiques pourraient aussi être réunis pour que chacune des structures culturelles faisant partie du 20% puisse présenter sa démarche et ses objectifs. Une étude de leur impact économique sur la région pourrait aussi être financée par les trois secteurs.

#### **4. Améliorer l'accueil des touristes lors des événements et dans les institutions culturelles veveysannes**

Inciter le secteur culturel à se mettre à la place du touriste lorsqu'il développe un projet permettrait probablement d'en améliorer l'accueil. Le touriste suisse alémanique étant le public cible prioritaire dans la stratégie de MVT, il serait souhaitable dans un premier temps de traduire systématiquement les textes des événements culturels en allemand et en anglais.

La question de la circulation du public est également abordée: les acteurs culturels, avec l'accompagnement de MVT, pourraient se fédérer pour concevoir des actions favorisant la mobilité des spectateurs entre institutions de la région (ex. Chaplin's World, Château de Chillon, nest, Musée Jenisch, festivals).

Des visites thématiques pourraient aussi être imaginées (« Vevey, ville d'images », « Vevey et la Russie », etc.)

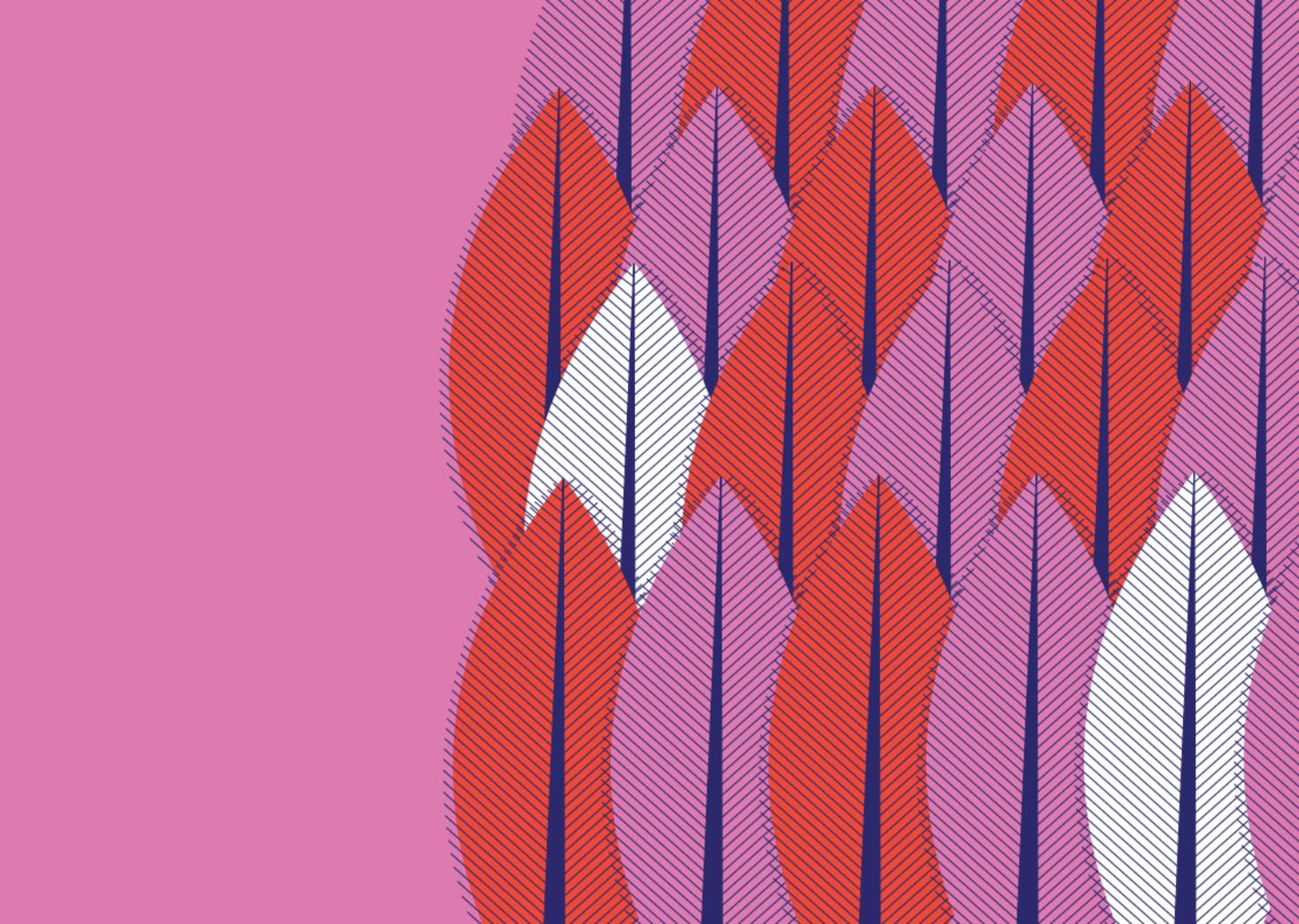
#### **5. Développer une stratégie de communication communale attractive en lien avec l'image**

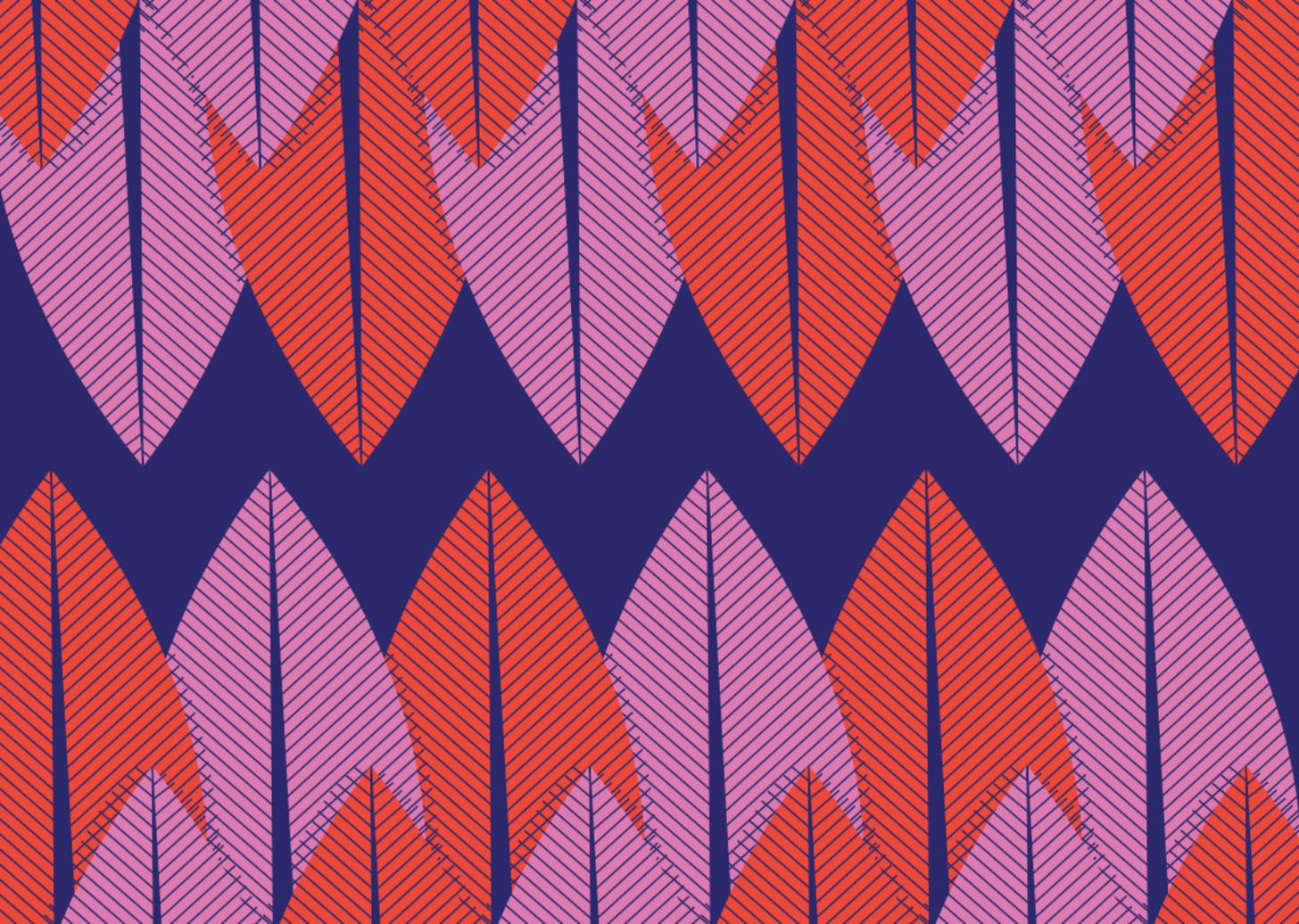
Le label « Vevey, ville d'images » doit être utilisé comme outil de marketing urbain par l'ensemble des acteurs de la cité dans l'optique d'un « storytelling »; il n'est en effet pas exclusivement réservé aux acteurs culturels. Aujourd'hui, il s'agit de mobiliser les représentants politiques, l'ensemble des services de l'administration, les entreprises, les commerçants, les hôteliers-restaurateurs, le tissu associatif et les citoyens afin de rendre perceptible ce label à l'année. En parallèle, une réflexion sur la communication dans l'espace urbain est nécessaire. Pour chaque intervention sur le domaine public, il faudrait penser en termes d'images.

Commençons par cesser l’affichage « sauvage » en ville et par repenser complètement l’affichage politique. Les commerçants devraient également améliorer la qualité visuelle de leur vitrine et saisir l’opportunité de s’appuyer sur l’existence du label pour être plus créatifs et soigner leur image afin de contribuer à la promotion de leur ville.

De son côté, la Ville aurait intérêt à créer une forte stratégie de communication attractive et plus innovante, en lien avec l’image et les arts visuels. Le développement d’outils digitaux liés à l’image ou la constitution d’une banque de données de photographies sont quelques propositions soulevées lors de ces séances.

En matière de renforcement de la communication culturelle, l’Agenda Riviera devrait être repensé avec un volet digital et une newsletter régulière.





# Vevey, ville d'images

## Images et communication de la Ville

10 mai

### **But**

Définir des objectifs concrets pour améliorer la communication et la promotion de Vevey en lien avec son label « Vevey, ville d'images ».

### **Participants**

Raphaël Delessert – Ville de Vevey Communication

Catherine Saurais – nest

Elina Leimgruber, Municipalité de Vevey

Julien Gremaud – Artiste

Ludovic Gerber – Graphiste

Grégoire Chappuis – Montreux-Vevey Tourisme

Excusée: Charlotte Terrapon – Fondation Vevey ville d'images

## Points forts

- Label ouvert, universel, qui offre un positionnement créatif et mêle présent et avenir
- Le logo de la Ville intègre le label
- Positionnement de Vevey en tant que ville d'images justifié
- Identité forte, histoire et personnalités liées à Vevey (Chaplin, Clara Haskil, etc.)
- Présence d'institutions majeures dans le domaine de l'image

## Points faibles

- Label pas clairement défini, absence d'un document stratégique
- Graphisme et logo mériteraient d'être modernisés
- Communication web déficitaire
- Image trop sérieuse des institutions qui ne sont pas assez modernes
- Peu d'expériences au quotidien à vivre autour du label. Quels sont les éléments qui nous font penser qu'on est dans une ville d'images?
- Manque d'intérêt de la Suisse alémanique
- Moyens financiers dispersés (non focalisés sur les activités liées au label)

## Objectifs partagés

### 1. Formaliser l'essence du label «Vevey, ville d'images» en élaborant un document de référence

Riche de la présence de plusieurs institutions significatives dans le domaine de l'image (notamment Musée Jenisch, Cabinet cantonal des estampes, Musée suisse de l'appareil photographique, CEPV, Festival Images), la Ville s'est dotée dès la fin des années 90 d'un label de marketing urbain. Pour sortir de la crise économique, les autorités de l'époque misèrent sur la culture.

Aujourd'hui, entre deux éditions du festival biennal Images Vevey, le label est mal cerné. Un document de référence serait nécessaire pour répondre aux questions suivantes:

Que signifie le label «Vevey, ville d'images»?  
Quel est son public cible?

Qu'est-ce que la Ville cherche à obtenir avec son label?

Comment se décline-t-il au niveau opérationnel?

### 2. Scénariser la ville à l'année en utilisant le label «Vevey, ville d'images» en partenariat avec les acteurs locaux

Une attention particulière devrait être accordée au mobilier urbain et à l'espace public en général. Ainsi, le label serait plus visible, citoyens et touristes auraient l'occasion de vivre des expériences singulières. La Ville serait dès lors conçue comme un musée à ciel ouvert. Il serait envisageable d'utiliser des échafaudages, d'installer des bâches géantes (comme lors du Festival Images en développant des partenariats avec des entreprises de la région), de marquer le mobilier urbain du logo de la Ville (ex. poubelles, tables et bancs, bacs à fleurs,

panneaux d'affichage, Atribus, supports de signalétique) ou d'utiliser les armoires électriques pour y intégrer de l'image.

Parcours et marquages au sol encourageant les visiteurs à circuler d'un lieu d'exposition à un autre, suggestions de balades avec points de vue insolites, photomaton en plein air, co-construction de l'image de la Commune via un «fond photographique» constitué de prises de vue réalisées par des promeneurs, création d'un système de troc «pay with a pix» sont d'autres idées suggérées dans cette commission. Il serait aussi intéressant de reprendre l'idée du projet participatif «TimeAlps» développé par MVT pour le Festival Images 2016, soit l'installation d'îlots dans différents lieux avec des angles de vue spécifiques qui offriraient un focus sur une image de Vevey (paysage, référence historique ou anamorphose). Bien que lié à l'image, le label de la Ville n'est pas exclusivement réservé au domaine

culturel. Il faudrait donc inciter les acteurs du commerce et du tourisme à se l'approprier davantage dans la conception de leurs vitrines, à développer des produits dérivés, à installer des images (sous forme de tapisseries par exemple) dans les chambres d'hôtels, à imaginer des menus Images, etc.

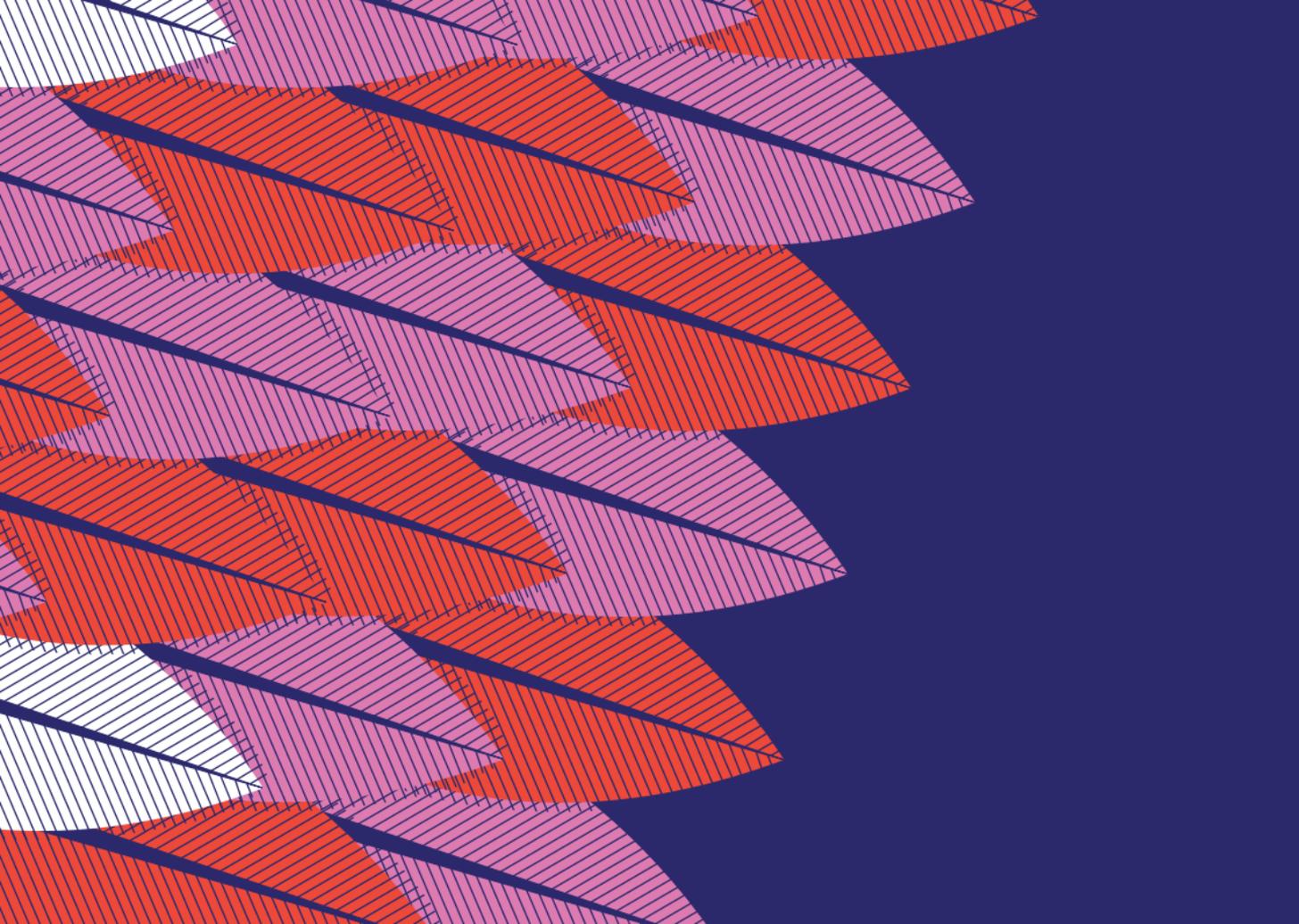
### **3. Elaborer une stratégie de communication axée sur le label «Vevey, ville d'images»**

Afin de mobiliser le tissu économique autour du label, des vernissages pourraient être développés en partenariat avec les commerçants. Sur le modèle du quartier des bains de Genève, plusieurs événements pourraient être organisés le même soir afin de créer un temps fort festif et fédérateur. En matière de communication, la Ville pourrait opter pour une meilleure déclinaison du label en plaçant des supports visibles dans l'agglomération et/ou

en créant une véritable icône «ville d'images» en 3D sur le territoire communal (l'icône la plus photographiée à ce jour est la sculpture de Jean-Pierre Zaugg *La Fourchette*). Une newsletter culturelle (avec des contenus généraux ou plus pointus en lien avec l'image et les actualités) et un magazine présentant tous les acteurs liés à l'image constitueraient d'autres atouts. L'idée du magazine en particulier inciterait les commerçants, entreprises, restaurateurs, hôteliers, sociétés locales à développer des projets. Dans cette réflexion, il s'agirait également de définir la manière de positionner le label en complément à la marque de la région «Pure Inspiration».

La Ville de Lyon a développé un projet intéressant en initiant le concept «d'ambassadeurs». Vevey pourrait s'en inspirer en mettant en avant sa spécificité liée à l'image.

Les ambassadeurs peuvent être des acteurs locaux ou non. Ils ont pour rôle de faire connaître et promouvoir la ville, d'inciter leur entourage personnel ou professionnel à la découvrir pour en accentuer ainsi la notoriété, notamment à l'étranger via les réseaux sociaux.



# Vevey, ville d'images

## Pépinière d'idées

### 15 mai

#### **But**

Mieux valoriser le label « Vevey, ville d'images » en formulant des propositions de projets innovants et originaux qui s'inscrivent dans les cinq thèmes proposés par le Service culturel: artistique, marketing urbain, communication, espace urbain et développement durable.

#### **Participants**

Stefano Stoll – Fondation Vevey ville d'images

Sandra Romy – Musée de l'Absurde

Grégoire Chappuis – Montreux-Vevey Tourisme

René Ciocca – Nestlé SA

Nicolas Savary – Centre d'enseignement professionnel de Vevey

Darren Roshier – Collectif RATS / Artiste

Rolando Bassetti – Musée Jenisch Vevey

Jonathan Waser – Cinérive SA

Mélane Baumgartner – Collectif Einzweidrei / Emergency / Artiste

Excusée: Julie Enckell Julliard – Musée Jenisch Vevey

## Points forts

- Ville de petite taille avec des facilités en termes de réseaux et de liens entre les citoyens
- Scène alternative foisonnante
- Présence de deux festivals d'arts visuels importants: Festival Images et PictoBello
- Existence d'un « capital sympathie »
- Situation géographique privilégiée
- En matière de destination touristique, positionnement complémentaire à d'autres communes
- Label original, précurseur, inclusif, ludique, populaire, unique

## Points faibles

- Absence de bases théoriques fortes autour du label et manque de vision à long terme
- Manque de visibilité du label en dehors du Festival Images
- Vevey, ville d'images = concept difficile à percevoir
- Confusion entre le label, le logo de la Ville et le Festival Images
- Manque de coordination et de fédération entre les différentes initiatives et les acteurs divers
- Label mal exploité (peu d'appropriation par les acteurs de la cité et la population)
- Manque de partenariats qui offriraient au label une visibilité plus étendue
- Peu « d'expériences » du label au quotidien
- Visibilité et identification des offres culturelles peu optimales

## Artistique

De multiples activités et événements créatifs doivent avoir lieu afin de dynamiser et rendre le label visible au quotidien. Les participants évoquent, entre autres mesures: la mise sur pied d'expositions à ciel ouvert qui pourraient être réalisées par les étudiants du CEPV; la réalisation d'une œuvre géante sur la Place du Marché ; la création d'un parcours dans la cité qui permette aux touristes de scanner des codes QR racontant des anecdotes sur diverses personnalités. La Ville doit aussi travailler son image en lien avec le label et l'ancrer davantage en multipliant des projets comme celui des fresques Chaplin à Gilamont.

Pour fédérer les nombreuses initiatives, des vernissages communs (musées, espaces d'art contemporain et diverses galeries) rappelant la Nuit des Bains à Genève sont envisagés.

Pourquoi ne pas exploiter davantage la proximité et les intérêts conjoints existant entre les acteurs culturels locaux (CEPV, Festival Images, collectifs d'artistes et espaces d'art tels qu'Emergency, Indiana, Stadio) avec la création de résidences pluridisciplinaires d'artistes? Dans l'idée de faciliter la participation culturelle des veveysans, la population pourrait également voter sur les travaux artistiques issus de ces résidences communes, l'artiste lauréat serait alors exposé lors du Festival Images l'année suivante. Concevoir un centre urbain de l'image, qui fonctionnerait comme un pôle de compétences, permettrait une mise en commun et un partage des forces en présence.

Enfin, pour inciter la population à s'appropriier le label, la ville pourrait lancer plusieurs projets dont un concours annuel de photographies via les réseaux sociaux avec un affichage dans l'espace public pour le lauréat, un prix du court-métrage de « Vevey, ville d'images » ou encore une exposi-

tion virtuelle de photos amateur prises à Vevey. Dans un registre plus ludique, une couleur bleue spécifique dédiée à Vevey (cf. bleu Klein) pourrait être conçue par un graphiste et une carte « créative » de Vevey pourrait être imaginée par des artistes chaque année.

## **Marketing urbain**

Plusieurs questions sont soulevées :

- Est-ce à la Fondation Vevey ville d'images ou à la Ville de Vevey d'être garante du label ?
- Qu'est-ce que les autorités politiques attendent du label ?
- Quels sont les enjeux et objectifs liés à l'existence de ce label ?
- Pour quels utilisateurs et quels publics a-t-il été pensé et conçu ?

Il semble tout d'abord nécessaire de clarifier les missions de la Fondation Vevey ville d'images. En matière de marketing urbain, la Commune doit assumer le label en proposant des lignes

de communication claires, en élaborant un plan stratégique et en mettant par écrit ses lignes directrices. Ce travail doit être issu d'une volonté politique.

Afin d'insuffler un certain dynamisme, un thème pourrait être défini chaque année. Les acteurs clefs de la région pourraient ainsi s'en emparer et le décliner sous différentes formes. Le label - en tant que marque - permet un réel positionnement d'une ville ou d'une région. Il doit permettre une reconnaissance régionale, mais aussi, à terme, une reconnaissance nationale voire internationale.

Au niveau local, il s'agit dans un premier temps de mobiliser l'ensemble des acteurs de la cité et non plus seulement ceux du domaine culturel. Les commerçants, cafetiers, restaurateurs, hôteliers pourraient ainsi mêler l'image à leur activité.

On songe par exemple à un concours de la plus belle vitrine, à un logo et des visuels sur les sets de table des restaurateurs, à des chambres d'hôtels à thème.

A plus grande échelle, le label doit pouvoir s'exporter grâce à une présence régulière de différents acteurs culturels (Festival Images, RATS, CEPV) dans d'autres manifestations en Suisse et à l'étranger comme par exemple lors du Festival du Film de Locarno en investissant le Grand Hôtel abandonné, lors du Montreux Jazz Festival ou durant les Rencontres de la photographie d'Arles. L'idée d'investir les gares et les guichets désaffectés en Suisse comme vitrine du label « Vevey, ville d'images » est suggérée.

A noter que le marketing urbain devrait s'accompagner d'un bon « storytelling » à destination des citoyens, touristes, enfants, familles, aînés en s'appuyant sur les forces en présence (Jenisch, CEPV, Chaplin ou de Nestlé).

Vevey devrait être une véritable ville pionnière pour tout ce qui a trait à l'image.

Les participants proposent aussi de rendre le label ludique aux yeux du promeneur: des installations artistiques pourraient être disposées dans l'espace public. On mentionne notamment un fond photographique pour prendre des selfies, la mise en place de cadrages originaux de certains points de vue sur le paysage dont on pourrait tirer des cartes postales ou encore un petit train touristique qui proposerait un parcours « Vevey, ville d'images » allant du CEPV à Cinérive en passant par le Musée suisse de l'appareil photographique.

### **Espace urbain**

Concevoir la ville comme un musée à ciel ouvert en détournant simplement les équipements courants comme le mobilier urbain ou en habillant d'images les échafaudages, les Atribus,

les bacs à fleurs, les ronds-points, les chantiers; créer une «Place des images», implanter des structures extérieures couvertes d'images et une meilleure signalétique pour identifier les lieux culturels sont autant de propositions formulées dans cette pépinière d'idées.

Il faudrait aussi mieux décliner le label en plaçant des supports visibles dans l'agglomération et en créant une véritable icône monumentale «ville d'images» en différents points stratégiques aux entrées de la ville. Pourquoi ne pas également pérenniser certaines interventions réalisées dans le cadre du Festival Images? Un parcours de visite en réalité virtuelle pourrait également être imaginé. En scannant des codes QR en ville et en plaçant son smartphone devant son regard, il serait possible de découvrir les précédentes installations photographiques monumentales du Festival Images.

Pour inscrire durablement le label, il est aussi proposé de créer un «quartier culturel», de réserver la totalité de l'affichage durant certaines périodes pour des interventions artistiques ou de mettre au point des parcours culturels thématiques. Du fait de la position géographique exceptionnelle de Vevey, une meilleure exploitation des lieux se trouvant face au lac est souhaitée.

## **Communication**

Les outils existants ne sont pas suffisants. Le site de la Ville est mal conçu et ne correspond pas à l'exigence d'une ville d'images. Une plateforme internet «La culture à Vevey» dédiée uniquement aux activités culturelles pourrait permettre de centraliser les informations. Une présence accrue du label sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram ou Flickr offrirait une plus grande visibilité.

Pour toucher un large public, le site internet pourrait comporter une documentation pluri-lingue (allemand, italien, anglais, russe, arabe, chinois).

En parallèle, une publication de qualité et participative serait éditée de façon trimestrielle ou saisonnière. Ce magazine «Vevey, ville d'images» pourrait contenir un agenda, un fanzine avec des romans-photos, des portraits de Veveysans «Les faiseurs de culture», des articles thématiques, etc. et serait distribué dans les lieux publics. Une affiche mensuelle réunirait et centraliserait les activités et informations liées à l'image. Ces divers supports de communication pourraient être rassemblés sous une charte graphique afin de renforcer le label «Vevey, ville d'images».

Vevey possède un lieu d'expérimentation et de formation à l'image: le CEPV. Dès lors, un travail de valorisation de cet établissement devrait être réalisé afin de renforcer sa position et de mieux l'intégrer au label. La présence dans les médias (et notamment la qualité des images y figurant) est également abordée.

### **Développement durable**

Diverses idées sont soulevées pour que le label devienne également un moteur à l'écologie urbaine: des vélos cargo qui transporteraient des panneaux sur lesquels se trouvent des images ou dont les rayons seraient habillés d'images, une installation lumineuse qui fonctionnerait grâce au pédalage.

Par ailleurs, l'alliance image et écologie peut ouvrir à des collaborations entre les différents acteurs et secteurs. Un projet participatif

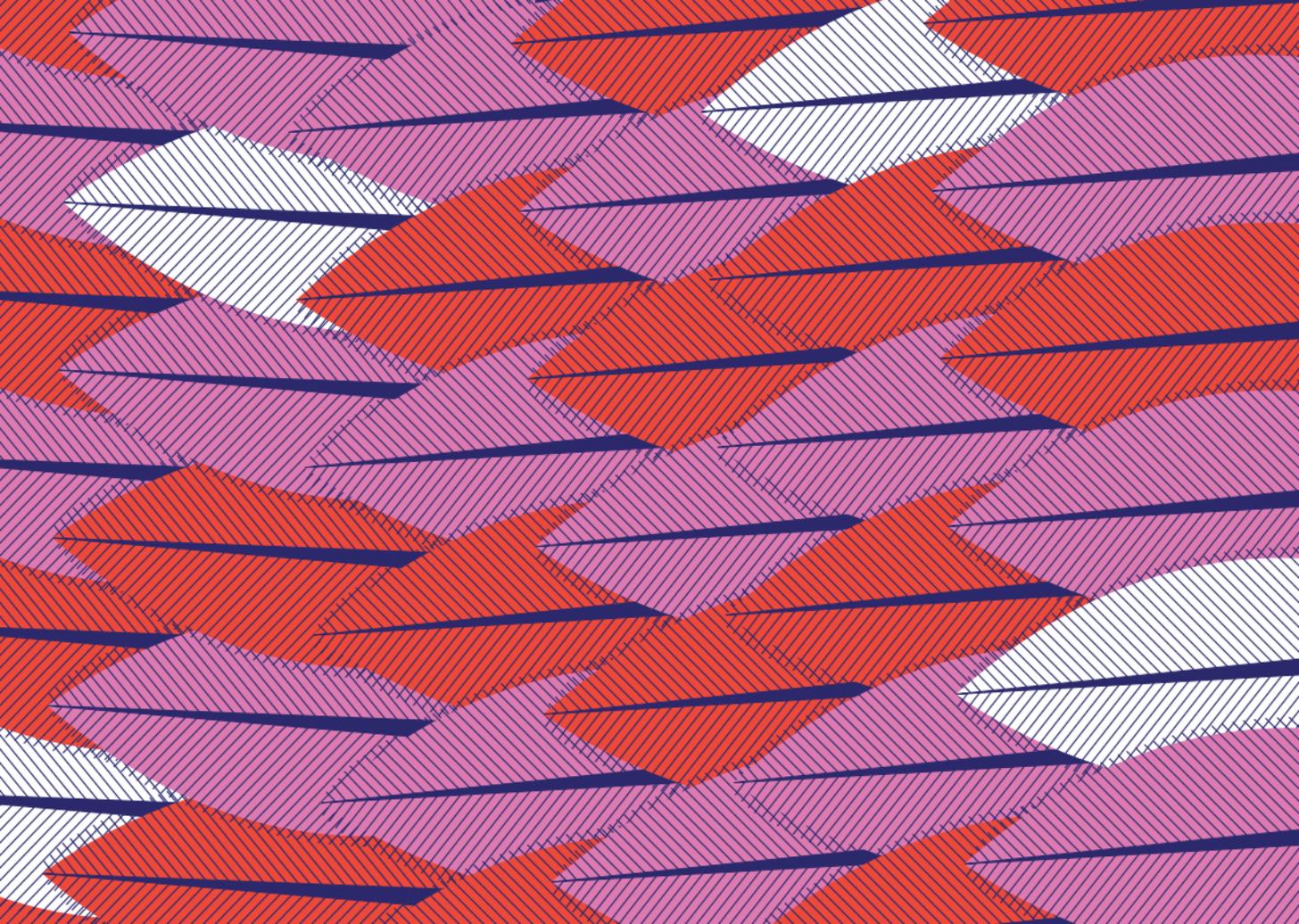
avec les jardiniers de la Ville intitulé «graines d'images», un concours pour les écoles autour de la question: «comment vois-tu demain?» exposé lors du Festival Images l'année suivante en tant qu'événement parallèle ou encore l'instauration d'un programme d'éducation à l'image dans les écoles obligatoires veveysannes «atelier e-mage» en lien avec les nouvelles technologies seraient bienvenus. Un partenariat avec la Summit Foundation (fondation environnementale) pourrait être imaginé sur le long terme.

### **Autres idées et propositions**

Penser et mieux définir le label implique de rechercher des propositions innovantes autour des possibles liés à l'image: financer les frais de lunettes pour les Veveysans, leur offrir la gratuité des musées, rendre la Place du Marché piétonne pour mieux apprécier la vue sur le lac sont autant d'idées soumises par les participants.

Un débat est initié sur la pertinence d'écrire un «manifeste de l'image et de la culture». L'utilisation du label avant tout comme outil de marketing urbain ne risque-t-elle pas d'instrumentaliser la culture ou de diminuer la liberté des artistes? Selon certains participants, il faut différencier la notion d'esthétique (par exemple la Ville fait une commande à un artiste avec des contraintes esthétiques ou techniques qui orientent l'acte créatif) et celle de liberté artistique. Pour être nourries, les réflexions sur le sujet pourraient se poursuivre et être discutées lors de débats, de conférences ou de tables rondes (durant le Festival Images). Enfin, une «histoire de l'image à Vevey» pourrait être élaborée.

Concernant l'accueil des artistes, l'instauration d'un cadeau de bienvenue comprenant des entrées aux musées, des prix préférentiels, des billets dégriffés ainsi que de propositions de parcours culturel est proposée.



# Vevey, ville d'images

## Images et espace urbain

### 7 juin

#### **But**

Définir des objectifs concrets qui tendent à améliorer la qualité de l'espace public en corrélation avec le label « Vevey, ville d'images ».

#### **Participants**

Sergio Da Costa – Ville de Vevey / DU

Léonore Veya – Centre d'enseignement professionnel de Vevey

Yves François – aXess

Blaise Sahy – Sahy architecture & urbanisme

Claude Lehrian – Ville de Vevey / DAIE

Raphaël Biollay – Fondation Vevey ville d'images

Cristina Woods – Verzone Woods Architectes

Robert Ireland – Artiste

Excusés: Gilles Grosjean – Ville de Vevey / DU, Jérôme Christen – Municipalité de Vevey

## Points forts

- Ville conviviale à taille humaine, proximité géographique des centres stratégiques (gare, centre-ville et lac)
- Attractivité touristique de Vevey et région
- Diversité des quartiers et des catégories de la population, interdisciplinarité de l'espace public
- Situation privilégiée au bord de l'eau avec de remarquables paysages
- Richesse de l'offre culturelle, présence de compétences, lieux de formation (CEPV), tissu culturel foisonnant, qualité reconnue du patrimoine
- Habitude des Veveysans d'être confrontés à l'art dans l'espace public
- Le Festival Images met en lumière l'espace public
- Existence d'œuvres emblématiques (fresque Chaplin, La Fourchette, etc.)
- Présence du marché, de la gastronomie et de l'Alimentarium
- Compétences dans le domaine des parcs et jardins

## Points faibles

- Confusion possible entre Festival Images et interventions artistiques dans l'espace public
- Place du Marché pas suffisamment valorisée en tant qu'espace de convivialité
- Affichages « sauvage » et politique nuisent à la qualité visuelle de la ville
- Sculptures installées sur les ronds-points n'apportent rien à la qualité de l'espace public
- Peu de possibilités de contact direct avec l'eau
- Absence d'un plan directeur avec une réflexion globale
- Valorisation insuffisante des places publiques
- Trop de places octroyées aux voitures en centre-ville
- Saturation de l'espace public

## Objectifs partagés

- 1. Produire un diagnostic de l'espace public en fonction des capacités d'usage, d'appropriation et des comportements sociaux qu'il implique. Esquisser de nouvelles pistes**

Se poser la question du sens pour chaque intervention dans l'espace public. Que souhaite-t-on obtenir? Contribuer, donner, augmenter, changer, faciliter, induire, etc. Parmi les nouvelles pistes évoquées, il est question de mettre en réseau les « poly-centralités » dans la ville et d'inciter les élus ainsi que les services de l'administration communale à se questionner par rapport au label « Vevey, ville d'images » lors de chaque intervention dans l'espace public (mobilier urbain, affichage politique, etc.). Pour être une « ville d'images », Vevey devrait avoir une ligne esthétique claire et une vision globale de

son aménagement public. Le label n'est pas de la seule responsabilité du secteur culturel. La Ville pourrait commencer par épurer le paysage urbain afin de révéler l'existant et de permettre une meilleure mise en valeur des interventions artistiques. Enfin, identifier les besoins et les attentes de la population à ce sujet serait également opportun.

- 2. Créer une commission transdisciplinaire « Images et espace urbain » qui veille à qualité des espaces publics (force de proposition, consultation, réaction)**

Il semblerait pertinent d'assurer une approche pluridisciplinaire en créant les conditions cadres pour favoriser le dialogue entre experts du patrimoine architectural, du domaine artistique et professionnels de l'urbanisme et du paysage. Cette manière de travailler n'est pour

le moment pas usuelle, mais le groupe de travail «Images et espace urbain» considère que la transdisciplinarité est nécessaire pour relever le défi d'être une ville d'images réussie. Cette commission pourrait par exemple travailler à une «charte des espaces publics».

### **3. Favoriser la réappropriation d'espaces libres, mis en veille et/ou peu valorisés, par des projets culturels ou par les acteurs culturels**

Valoriser la présence de l'image dans l'espace public en augmentant la possibilité d'avoir des «façades actives», par exemple en ayant recours à des échafaudages éphémères (le temps des chantiers). Certaines interventions seraient provisoires et d'autres pérennes.

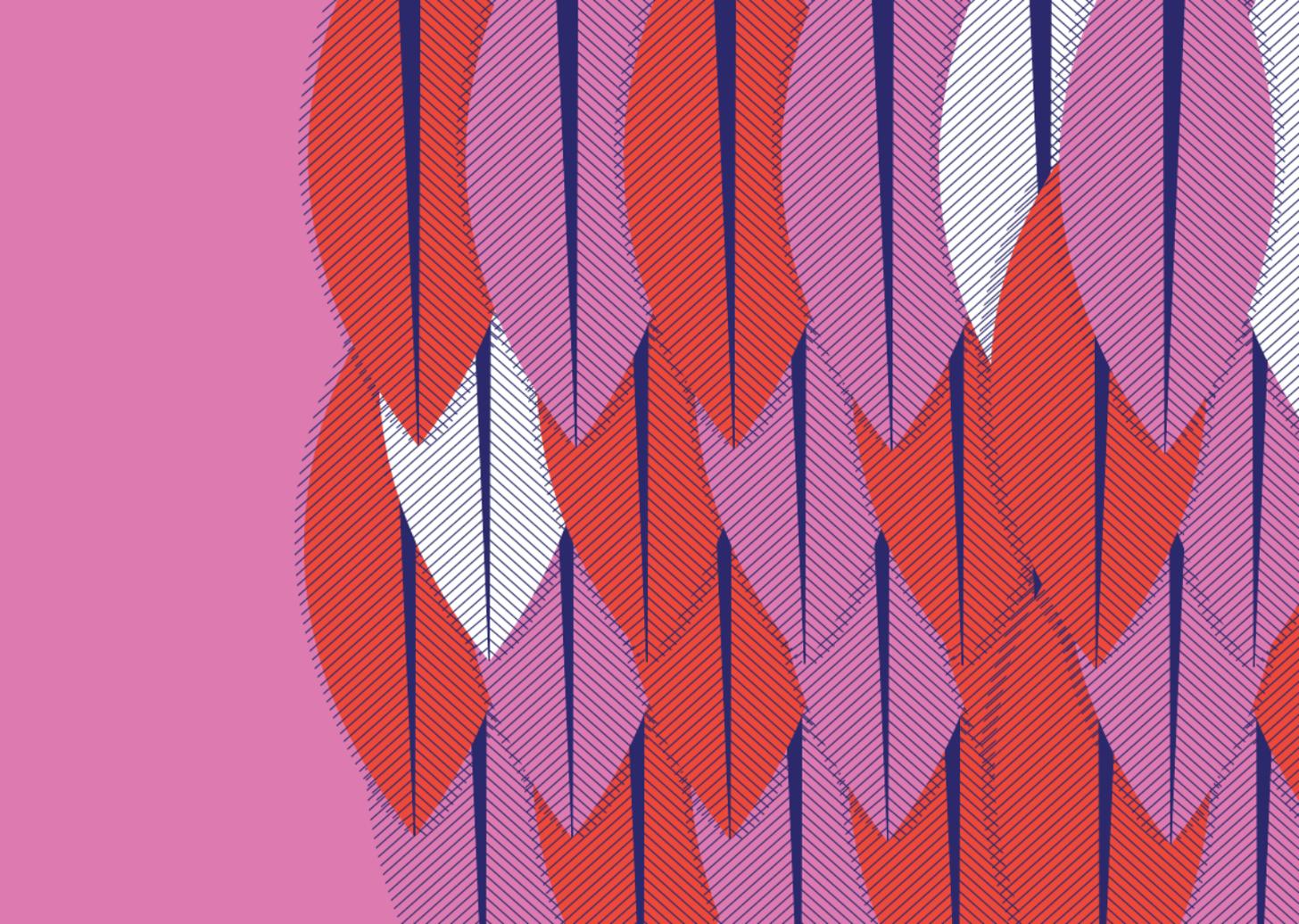
Pour intégrer l'art dans l'espace public, la Ville devrait également inciter à la création en soutenant des projets innovants et la formation à

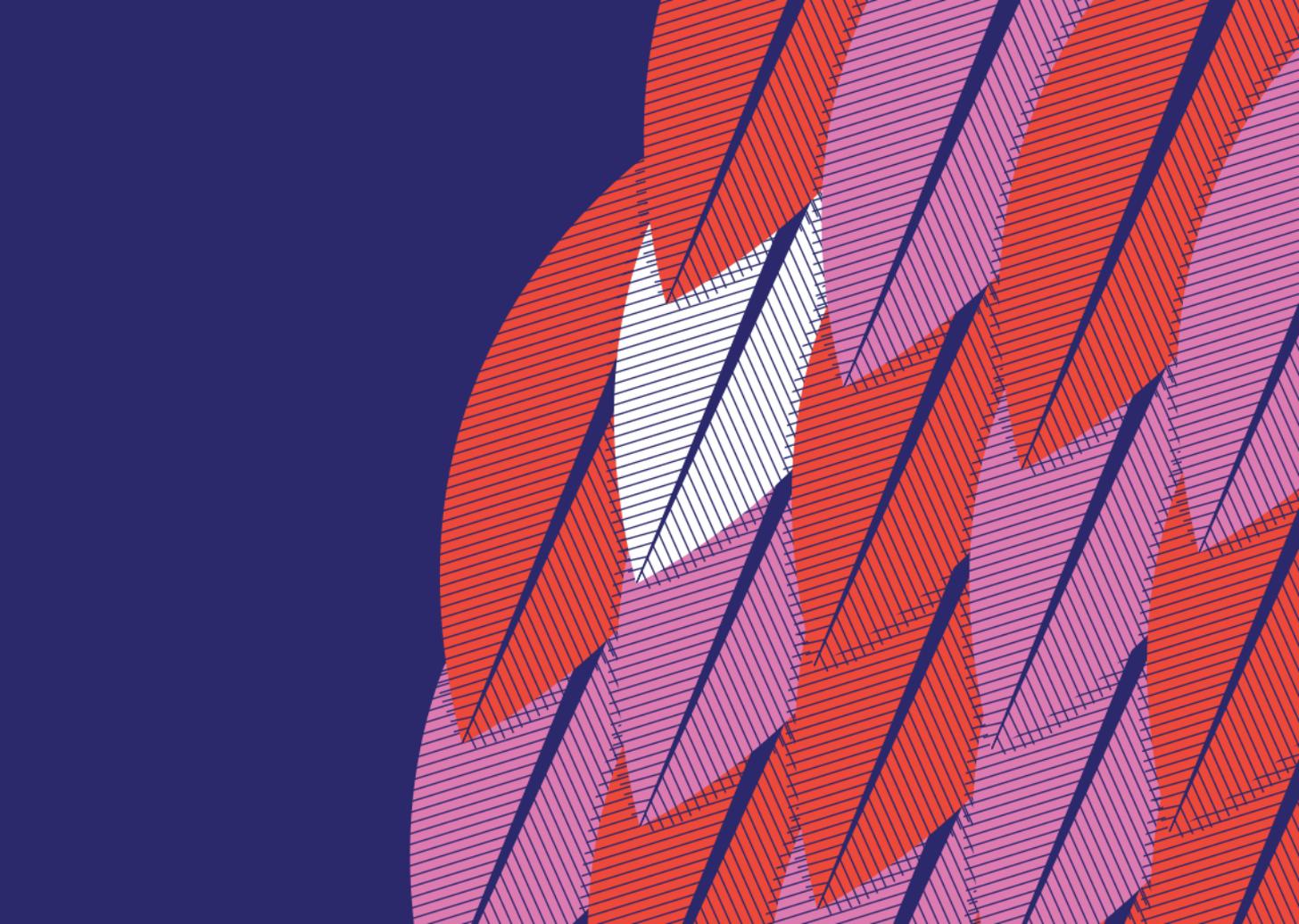
la créativité: mise au concours, bourses, résidences, programmes de stages, laboratoire de travaux d'étudiants, synergies avec CEPV, ECAL, EPFL, stratégie d'acquisition de sculptures et d'art urbain, valorisation des interventions en ville par un support de communication, etc. L'appropriation des espaces publics par les citoyens (interventions artistiques, mobilier urbain, aménagements spécifiques, développement de zones piétonnes et de pistes cyclables) irait de pair avec cette approche. Créer des interventions artistiques en décalage avec les lieux les plus visibles afin de révéler des quartiers et des aspects méconnus de Vevey est une idée formulée pour «se décentrer». Enfin, une réflexion sur l'accès à l'eau à Vevey (bord du lac, Veveyse) serait souhaitable.

#### **4. Déterminer des solutions de financement pour des interventions artistiques et pour l'aménagement de l'espace public**

De manière générale, lors de constructions ou de grands chantiers de rénovation, le financement des projets artistiques ainsi que celui destiné à l'aménagement des espaces publics est le plus précaire. En effet, les frais liés à la construction, au bâti, sont prioritaires et il ne reste souvent que peu de moyens pour réaliser des interventions qui favorisent un environnement propice au lien social et aux métissages des cultures.

Face à ce constat, il serait pertinent d'instaurer le « 1% artistique » sur les budgets pour toute nouvelle construction, ainsi que pour les chantiers déjà existants, comme cela se fait en France depuis longtemps et dans certaines villes voisines telles que Nyon ou Renens.





# Médiation culturelle

## Ecole-Culture

### 29 mai

#### **But**

Définir des objectifs concrets qui favorisent les synergies et la co-construction de projets entre les établissements scolaires obligatoires primaires et secondaires et le réseau artistique et culturel veveysan (lieux, manifestations, artistes).

#### **Participants**

Sarah Gisler – Ville de Vevey / DJEFS

Melody Pointet – Le Reflet - Théâtre de Vevey

Anne Giavina – Etablissement scolaire primaire de Vevey

Marion Dil – ADN Dialect

David Schenker – Musée suisse de l'appareil photographique

Laurence Moriggi – Etablissement scolaire primaire et secondaire de Vevey

Excusés: Lionel Girardin – Municipalité de Vevey, Thierry Chevalley – Animation jeunesse

Egzeko des communes du Cercle de Corsier

## Points forts

- Offre culturelle riche et variée
- Présence de compétences locales
- Intérêt des lieux culturels à accueillir les élèves
- Présence de médiateurs culturels professionnels, nouvelles offres proposées aux écoles, rencontres intéressantes et de qualité
- Intérêt des écoles à découvrir l'offre culturelle
- Existence d'un budget à disposition pour des sorties culturelles

## Points faibles

- Budget insuffisant pour élaborer des projets spécifiques
- Manque de ressources humaines dédiées à la médiation dans les institutions culturelles
- Surcharge de travail des enseignants et des élèves, manque de temps, difficulté de faire le lien entre le PER (Programme d'études romand) et la culture
- Manque de dialogue et de coordination entre les écoles et les acteurs du secteur culturel, multitude d'acteurs et communication insuffisante, méconnaissance des offres culturelles
- Concernant les sorties culturelles des écoles: préparation insuffisante des élèves, manque (selon les projets) de documents ciblés qui aident à la préparation pour les enseignants et les élèves, manque de suivi avant et après par les enseignants, difficulté à encadrer les élèves qui ont parfois des comportements inadaptés
- Peu de contact direct avec les enseignants, manque de motivation des élèves/enseignants
- Horaires des offres culturelles parfois inadaptés au temps scolaire et au niveau des élèves, fortes contraintes d'agenda concernant les écoles, irrégularité des offres culturelles

## Objectifs partagés

### 1. **Elaborer un programme culturel cohérent et complet sur l'ensemble du cursus scolaire obligatoire**

Pour améliorer la coordination entre Ecole et Culture, une commission pérenne qui regroupe des représentants des trois secteurs (écoles, institutions culturelles et Ville) doit être constituée. Elle pourrait aussi intégrer des élèves. Le premier travail consisterait à établir un programme culturel pour les écoliers de la première à la dernière année d'école obligatoire en tenant compte de leur niveau, des contraintes (horaires, agenda, anticipation) et des objectifs de l'école (PER). Les partenaires pourraient être multiples et les activités varier en fonction de la programmation des musées, des théâtres, et des acteurs culturels.

En parallèle, il est nécessaire de renforcer la médiation culturelle en créant des postes professionnels dans les institutions et en identifiant - parmi les acteurs existants - le coordinateur référent. Afin d'imaginer ce programme, une enveloppe financière pérenne dédiée spécifiquement aux activités culturelles pour les écoles devrait être inscrite au budget communal.

### 2. **Assister à un spectacle et visiter une exposition par année scolaire et par classe en collaboration avec les acteurs culturels locaux**

Le programme global du parcours scolaire devra intégrer en priorité la visite des institutions culturelles veveysannes afin que les élèves connaissent le tissu culturel de leur ville. Une plateforme numérique ou un catalogue internet qui regrouperait l'ensemble de l'offre destinée aux élèves permettrait d'en améliorer

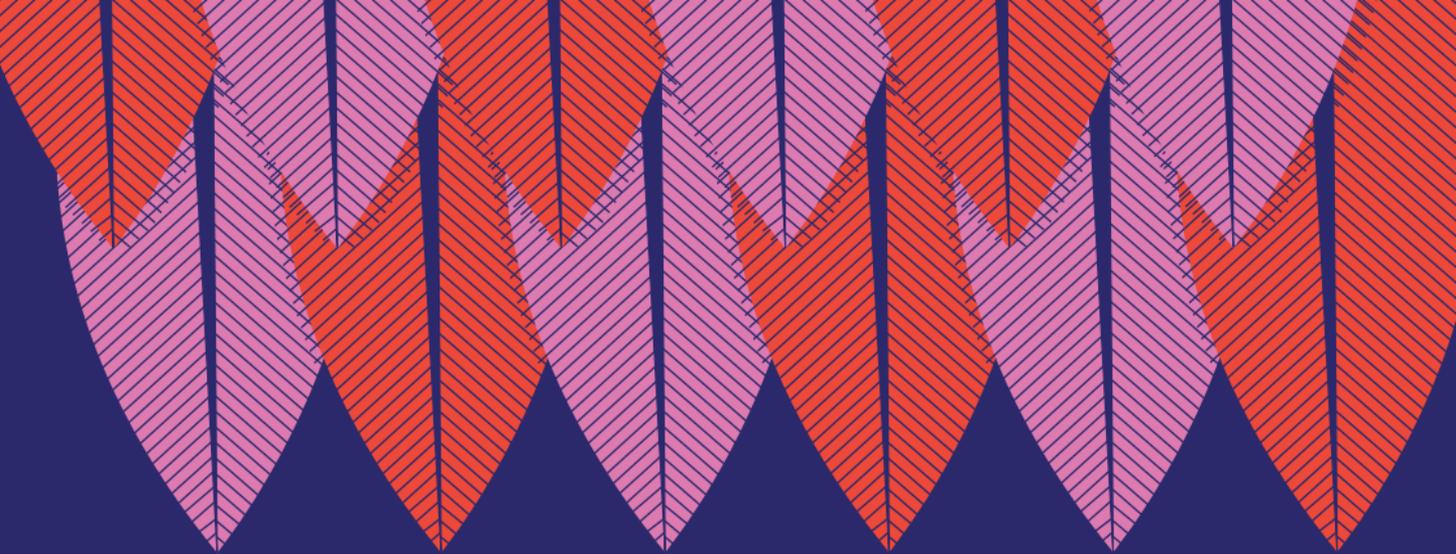
la connaissance et favoriserait ainsi la coordination entre Ecole et Culture. Il est aussi proposé de sensibiliser les enseignants aux différentes techniques artistiques via des « formations courtes » avec des artistes de la région.

### **3. Créer un temps de partage par année pour faire découvrir aux élèves les métiers des domaines artistique et culturel**

Que ce soit dans les institutions culturelles (sorties) ou en classe (la culture vient à la rencontre des élèves), des rendez-vous pourraient être imaginés dans l'optique de présenter les métiers de l'art et de la culture aux élèves. Ils s'intégreraient dans le programme global et seraient adaptés en fonction du niveau des élèves et des objectifs des enseignants.

### **4. Encourager les élèves à découvrir individuellement les institutions culturelles**

Afin de favoriser la visite individuelle, d'offrir une autonomie aux élèves et de les inciter à être acteurs de leurs découvertes culturelles, une « carte culture » pourrait leur être offerte. Ce pass leur donnerait un accès gratuit et leur permettrait de choisir personnellement - ou en famille - une exposition, un spectacle, un événement, une institution.



# Médiation culturelle

## Synergies socioculturelles

### 13 juin

#### **But**

Définir des objectifs concrets qui favorisent les collaborations entre organisations sociales et institutions culturelles ainsi que la réalisation de projets coordonnés de médiation dans le domaine de la démocratisation culturelle et de la démocratie culturelle.

#### **Participants**

Sabine Bertschi – Musée Jenisch Vevey

Véronique Garcia – Pro Senectute Vaud

Michel Agnant – Municipalité de Vevey

Stéphanie Zufferey – Ville de Vevey / DASLI

Nicolas Gerber – Oriental-Vevey

Axelle Mueller – Ville de Vevey / DJEFS

Mylène Badoux – Bibliothèque municipale

Excusé: Sergio De Stefanis – Association pour les environs de la Place Robin

## Points forts

- Réseau existant avec des acteurs qui se connaissent et ont une envie, un intérêt à se rencontrer
- Existence de quelques postes fixes de médiateurs dans les institutions culturelles
- Offre culturelle riche, variée et de qualité
- Reconnaissance de la part du public
- Liberté d'action pour mener à bien des projets, enthousiasme de la part des institutions, dialogue ouvert entre les secteurs culturel et social
- Présence d'outils aidant l'intégration et luttant contre l'exclusion sociale (ex.: Pass Culture, Carte Culture Caritas, Carte Sésame)
- Collaboration positive et dynamique entre les associations

## Points faibles

- Méconnaissance de ce qu'est la médiation culturelle
- Hiérarchisation des institutions culturelles
- Collaboration entre les différents réseaux pas suffisamment potentialisée
- Budget insuffisant
- Ressources humaines insuffisantes pour la médiation culturelle
- Barrières symboliques qui séparent les publics, la culture et le social
- Méconnaissance du public veveysan dans sa diversité
- Manque de réflexion à long terme sur l'intégration de publics cibles spécifiques: migrants, allophones, jeunes
- Projets de médiation trop ponctuels
- Absence de vision d'ensemble de l'offre culturelle pour les habitants
- Tendance à penser en termes d'individu lors des projets, nécessité de penser aussi en termes de réseaux, de familles
- Accès difficile à l'offre culturelle pour les publics précarisés
- Peu de financement autour des projets amateurs

## Objectifs partagés

### 1. Réduire les barrières linguistiques, financières et symboliques qui freinent l'accès aux institutions culturelles

Dans une volonté d'intégration de l'ensemble de la population dans toute sa diversité à la vie culturelle veveysanne, un budget pour la médiation culturelle et un poste de médiateur culturel communal devraient être créés. Les institutions culturelles peinent à faire un travail soutenu de médiation car les tâches de création et de diffusion sont considérées comme prioritaires.

Diverses mesures sont proposées pour une meilleure intégration des publics: mise en place de formation par les pairs (un jeune formant un autre jeune sur des contenus culturels), cadeaux offerts en fin d'année pour des personnes en situation précaire (places de théâtre, invitations à des expositions),

enveloppe financière accordée pour un interprète qui préparerait en amont les personnes allophones à ce qu'elles s'apprêtent à voir.

Pour améliorer la coordination entre les milieux de la santé et du social, des actions culturelles doivent être menées dans les centres d'hébergement et hospitaliers, les institutions, les maisons de quartier en s'inspirant par exemple du modèle Article 27 en Belgique à travers lequel des «chèques culture» ou des «passeports culture» sont distribués aux centres sociaux (co-financement de la collectivité et des institutions culturelles). Les lieux d'accueil, comme par exemple la cafétéria du Musée Jenisch, devraient être repensés et réinvestis. Des rendez-vous citoyens de type café-discussion pourraient être mis en place régulièrement afin d'offrir une écoute aux habitants. Et dans une optique d'égalité et d'intégration, pourquoi ne pas fixer le tarif en fonction des revenus du visiteur ou spectateur?

## **2. Développer des actions et des prestations qui diversifient l'usage des institutions culturelles**

Pour certaines personnes, il n'est pas aisé de franchir la porte des institutions culturelles. Il faudrait donc rendre ces lieux plus familiers et chaleureux. Dans un premier temps, un état des lieux des structures culturelles et des espaces existants, potentiellement utilisables, doit être réalisé: un foyer de théâtre pourrait servir à des rencontres entre habitants, une cafétéria de musée pourrait être ouverte pour des cours de français destinés aux requérants d'asile, une salle de concert pour des assemblées générales d'associations. Dans un second temps, pour investir et diversifier les usages de ces lieux culturels, des actions comme la soirée d'accueil des nouveaux habitants, la prise en charge d'enfants en bas âge ou la mise sur pied de «Tables de bistrot» de Pro Senectute pourraient être imaginées dans

ces espaces culturels. Une fois ce panorama réalisé, une mise en relation des «espaces exploitables» en rapport avec les besoins du secteur social et socioculturel devrait être établie.

Chaque structure culturelle devrait développer un partenariat privilégié avec une institution sociale, en prenant comme exemple ce qui se fait entre la Bibliothèque municipale et la Fondation Esterelle. D'autres mesures comme l'organisation des sorties «Petites Fugues» de Pro Senectute (des seniors sont pris en charge depuis leur domicile pour une sortie culturelle) ou le repas transgénérationnel pourraient être mis sur pied dans les lieux culturels dont les foyers sont suffisamment spacieux. Des résidences d'artistes pourraient aussi être imaginées dans un lieu dédié initialement à des activités sociales.

Ce plan d'action pourrait aussi inclure les écoles obligatoires ou supérieures en organisant par exemple des expositions de travaux d'élèves dans les lieux culturels. De façon plus globale, il est préconisé d'organiser de manière régulière des portes ouvertes et visites guidées des institutions (découverte des coulisses, des répétitions, d'un accrochage, etc.)

### **3. Elaborer un plan d'action facilitant la co-construction de projets entre les secteurs culturel et social**

Consolider les liens entre les domaines culturel et social par la mise en place de rendez-vous réguliers est capital. Des journées d'échanges entre les différentes structures pourraient être organisées et formalisées plusieurs fois par année. Des missions communes à ces deux secteurs, en tenant compte de certains publics cibles, doivent également être définies. Ces rencontres permettraient une meilleure

connaissance des actions de chacun; elles préciseraient les interlocuteurs au sein de chaque domaine afin de générer un partage des réseaux, une synergie des forces et des compétences complémentaires. Pour améliorer la coordination entre les différents médiateurs culturels de la région, la mise en place d'un réseau de personnes travaillant pour la médiation culturelle sur la Riviera serait une perspective intéressante.

### **4. Renforcer l'action culturelle dans les quartiers en favorisant les projets qui impliquent les citoyens**

Intégrer et intéresser les citoyens à la vie et l'offre culturelle de leur ville implique l'organisation d'actions hors les murs qui vont à la rencontre des habitants sur leur lieu de vie, dans leur quartier. Ces initiatives pourraient être chapeautées par les associations de quartiers et/ou les associations étrangères en partena-

riat avec les entités culturelles. Compter sur la présence d'interlocuteurs dans les maisons de quartier serait une force pour mettre en place des projets de médiation.

Au-delà de la volonté de promouvoir des contenus culturels destinés à des populations cibles, le travail de médiation doit également chercher à impliquer ces publics dans l'élaboration et le développement de projets. A Lausanne, le projet «Passeurs de culture» du Musée cantonal des Beaux-Arts a par exemple permis à des étudiants et des seniors de devenir des guides informels.

Afin de mieux valoriser les projets culturels amateurs, un budget doit être débloqué et une plus grande visibilité accordée. En effet, pour le moment, le Service culturel se concentre prioritairement sur la création artistique professionnelle. Un fonds culturel pour les amateurs pourrait par exemple être créé.

Cela permettrait de développer simultanément une aide à la formation, à l'intégration et à la sensibilisation. Enfin, développer un carte pour les publics dits «empêchés» favoriserait sans doute l'accès à la culture.

# Subventions

## Coordination interservices des subventions communales

25 avril

### **But**

Améliorer la coordination entre les différents services de l'administration lors de l'attribution de subventions à diverses organisations, clarifier les procédures et les critères de chaque secteur et pallier les éventuelles lacunes relevées.

### **Participants**

Gyanée Rossier – Ville de Vevey / DJEFS - Jeunesse / Comité Culturel

Piotr Wiacek – Ville de Vevey / DJEFS – Sports

Stéphanie Zufferey – Ville de Vevey / DASLI

Lionel Girardin – Municipalité de Vevey

Marie Neumann – Ville de Vevey / Service culturel

Michel Agnant – Municipalité de Vevey

Deux thèmes principaux ont été discutés dans le cadre de cette réunion de travail :

- Les subventions accordées à des projets qui concernent plusieurs services communaux
- La mesure de soutien «remboursement de salle» pour les associations veveysannes

En introduction, chaque secteur rappelle son fonctionnement et ses critères d'attribution de subventions, le budget à sa disposition en la matière, le nombre de dossiers traités chaque année. A noter que le Comité Culturel n'est pas une entité communale contrairement à la DJEFS, à la DASLI ou au Service culturel. Il s'agit d'un comité indépendant et autonome au bénéfice d'un montant annuel accordé par la Ville, et qui offre aux organisateurs de projets des garanties de déficit, un accompagnement et des conseils dans la mise sur pied de leurs événements.

## **Subventions accordées à des projets qui concernent plusieurs services communaux**

Les participants échangent sur la pertinence de maintenir la possibilité d'un «double soutien» de la part des services communaux lorsque des projets touchent deux disciplines (comme culture-social ou culture-jeunesse). Quelques exemples concrets sont discutés. Que l'on parle de jeunesse, d'intégration ou de culture - ces secteurs sont souvent transversaux - il semble de ce fait légitime de continuer d'apporter des aides complémentaires pour certaines activités. De plus, cela ne concerne qu'une dizaine de cas par année.

En revanche, les responsables de services communaux ne sont pas toujours informés des demandes adressées en parallèle aux autres secteurs. La coordination et la communica-

tion à l'interne devraient donc être améliorées. Créer un formulaire commun pour toute demande de subvention à la Ville est une mesure proposée. La première partie du document serait commune (coordonnées du requérant, titre du projet, dates, lieu, etc.) et la seconde partie pourrait varier selon les impératifs et critères des différents services.

Une discussion s'ensuit à propos des projets amateurs et socioculturels. A ce jour, le Service culturel soutient en priorité les projets professionnels (création théâtrale ou chorégraphique, publication, production d'album, expositions, résidences d'artistes, etc.). Les projets socioculturels seraient plutôt de la compétence du secteur jeunesse. Cependant, étant donné les faibles moyens financiers à disposition du secteur jeunesse pour porter ces projets, il semble plus judicieux que le Service culturel élargisse ses critères et soutienne également le domaine socioculturel et les projets dits

« amateurs » lorsque le projet est de qualité et les buts poursuivis pertinents. Les projets de sensibilisation, de médiation ou favorisant la participation culturelle sont parfois développés par des amateurs et pourraient tout à fait être soutenus par le Service culturel. Si le projet est de plus conçu par des jeunes ou pour des jeunes, un soutien complémentaire pourrait être accordé par la DJEFS.

De manière générale, il serait utile pour les organisateurs (et pour augmenter la qualité des dossiers traités par les services) de mieux communiquer sur les possibilités d'attribution des subventions communales en éditant par exemple un guide à l'attention des organisateurs sollicitant des subventions qui mentionnerait notamment les éléments devant impérativement figurer dans leur dossier, ainsi que les critères d'attribution de chaque service communal. Dans cette perspective, des notions telles que socioculturel, cohésion

sociale, intégration, projets amateurs, médiation, participation culturelle devraient être clairement définies pour éviter toute confusion.

## **Mesure de soutien «remboursement de salle» pour les associations veveysannes**

La Ville offre la possibilité aux sociétés locales de louer des salles à Vevey et de se faire rembourser les frais pour une soirée par année (sans extras, ni frais techniques) auprès du Service culturel. Entre 25 et 35 associations bénéficient chaque année des remboursements de salles. On constate qu'elles peuvent aussi bien poursuivre des buts culturels que sociaux, socioculturels, politiques ou sportifs.

Plusieurs problématiques sont relevées :

- Concernant cette mesure, le budget annuel à disposition du Service culturel est de Fr. 45'000.-. Il est cependant dépassé de plusieurs milliers de francs chaque année car il est impossible d'anticiper le montant global qui sera accordé dans ce cadre. De plus, les salles pratiquent des tarifs très variés (par exemple Reflet Fr. 3'700.-, Castillo Fr. 1'000.-) et on ne peut savoir combien d'associations solliciteront ce soutien et pour quelle salle.
- Les participants ont relevé que cette mesure n'est pas connue de tous et ce sont souvent les mêmes entités qui en bénéficient. Les critères et procédures ne sont pas assez clairs et aucune information à ce propos n'est publique.

- On constate une confusion sur les salles considérées pour un remboursement. A l'origine, cette mesure avait été élaborée pour permettre aux associations d'organiser un projet d'envergure (spectacle, repas de soutien, soirée festive, loto) dans une salle qui leur aurait été inaccessible financièrement et non pour une simple assemblée générale. Les salles remboursées sont donc: la grande salle del Castillo, le Rocking Chair, le Reflet et l'Oriental. Il arrive que les Galeries du Rivage soient également prises en charge exceptionnellement. Depuis quelques temps, de plus en plus de demandes ont trait à de petites salles (caveaux, salles de sociétés del Castillo) ce qui engendre un important travail administratif pour le Service culturel alors qu'il s'agit de montants de quelques dizaines de francs. Il semble nécessaire de rappeler quelles sont les salles reconnues. La DASLI aurait aimé que les maisons de quartier fassent aussi partie des salles reconnues.
- Certains organisateurs créent plusieurs associations uniquement dans le but de se faire rembourser les frais de location. Enfin, reste une interrogation sur la structure juridique reconnue: la Ville rembourse-t-elle uniquement les associations ou les fondations peuvent également solliciter un remboursement?
- Le Service culturel est très peu doté en ressources humaines et assume néanmoins le suivi du travail de remboursement pour toutes les sociétés locales quels que soient leurs buts. Il semblerait plus pertinent qu'un service «transversal» se charge de centraliser les demandes, de répondre et de suivre les dossiers. Cela va de pair avec le fait d'orienter correctement les organisateurs de manifestations dans le choix de la salle la plus adéquate

pour la réalisation de leur projet. Il arrive que des organisateurs souhaitent mettre sur pied une soirée musicale ou dansante à Castillo, alors que celle-ci serait plus optimale au Rocking Chair par exemple. Toutes les informations relatives aux salles (capacités, tarifs, etc.) pourraient être contenues dans un répertoire des salles veveysannes (ou de la Riviera).

- Les projets pour lesquels la Ville accorde un remboursement de salle ne sont pas étudiés de manière qualitative. La procédure est la suivante: l'organisateur adresse directement une copie de la facture, la preuve de paiement, ses coordonnées bancaires ainsi qu'une copie de ses statuts au Service culturel après la manifestation. Ce dernier procède au remboursement sans étudier le budget, les comptes, le projet.

De manière générale, cette mesure de soutien est trop confuse, il est capital d'en préciser les contours. Le Service culturel a interrogé les participants pour savoir si les remboursements de salles devaient selon eux être maintenus ou s'il serait imaginable d'y renoncer en offrant d'autres types de soutien aux associations sur la base d'un dossier à analyser. Après discussion, l'ensemble des services souhaite poursuivre cette prestation, mais s'accorde sur le fait que les critères d'attribution doivent être précisés, voire restreints, et mieux communiqués aux sociétés locales.

Une discussion porte sur la possibilité de créer un « carnet de bons » qui serait adressé aux sociétés veveysannes en début d'année. Il est également discuté du transfert de cette prestation au Bureau de l'information qui pourrait aussi bien aiguiller les associations que suivre les remboursements de salles.

Enfin, les participants considèrent que les structures pouvant bénéficier d'un remboursement sont aussi bien les associations que les fondations, du moment qu'elles ont un but non lucratif.

# Subventions

## Coordination des subventions entre ville, région, canton 3 mai

### **But**

Prendre connaissance des fonctionnements de chacune des entités en matière d'attribution de subventions publiques et améliorer la coordination des subventions entre les trois échelons en discutant de quelques problématiques concrètes.

### **Participants**

Michel Agnant – Municipalité de Vevey

Colette Rossier – Service des affaires intercommunales / Fonds culturel Riviera

Nicolas Gyger – Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud

Marie Neumann – Ville de Vevey / Service culturel

Deux thèmes principaux ont été discutés dans le cadre de cette réunion de travail:

- Subsidiarité et coordination des subventions entre la Ville, la région et le Canton
- Critères d'attribution des subventions

## **Rappel des fonctionnements d'attribution de subventions des trois entités**

### **Service culturel de la Ville de Vevey**

Des subventions pérennes et des subventions ponctuelles sont attribuées aux acteurs culturels veveysans. Ces dernières font partie d'une enveloppe budgétaire globale et représentent l'axe principal de soutien à la création artistique locale et indépendante. Cela concerne entre 100 et 120 projets par année. Le Service

culturel étudie et juge la qualité du dossier par le biais de différents critères tels que la qualité, l'originalité et le professionnalisme du projet, les ancrages veveysans, le réalisme budgétaire, les intervenants, la qualité des réalisations passées, l'implantation dans le réseau professionnel, les possibilités de cofinancement, etc. Les soutiens ponctuels sont en général accordés pour une création, une édition, une production, de la diffusion ou un aspect patrimonial de nature matérielle ou immatérielle. Les décisions sont prises par la déléguée à la culture, sans l'avis d'une commission culturelle, pour des subventions allant jusqu'à Fr. 5'000.- Pour des montants supérieurs, ceux-ci sont discutés avec le municipal en charge.

### **Fonds Culturel Riviera**

Le Fonds Culturel Riviera (FCR) a été créé en 1994 par un accord des dix municipalités de l'ancien district de Vevey pour soutenir

deux entités phares, l'Auditorium Stravinski à Montreux et le Théâtre de Vevey. En 2001, une extension du fonds à onze institutions culturelles s'est opérée. Il est alimenté par une contribution par habitant se situant dans une fourchette entre Fr. 45.- et Fr. 50.-. Aujourd'hui et depuis plusieurs années, celle-ci est fixée à Fr. 48.-. La mission première du FCR est de participer aux charges artistiques des différentes institutions reconnues d'intérêt régional par les communautés et de financer un agenda culturel qui couvre toute la Riviera. Il s'agit donc en premier lieu d'attribuer des soutiens annuels. Depuis quelques années, le fonds alloue également des subventions ponctuelles sur présentation de dossier. Le montant global à disposition pour cela correspond au solde des participations des communes au fonds (Fr. 48.-/habitant) une fois les subventions annuelles accordées aux 19 institutions culturelles d'importance régionale. Les critères d'attribution sont mentionnés sur le site internet du Service des

affaires intercommunales. La région ne développe pas de politique culturelle, ce sont les communes qui définissent la leur.

## **Canton de Vaud**

Au niveau cantonal, il existe une base légale. La réflexion relative à cette loi a été menée entre 2008 et 2014; la loi a fait l'objet d'une large consultation auprès des acteurs culturels et politiques. À la fin du processus d'élaboration, la Loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) a été adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil. Une autre loi concerne le patrimoine, la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI). La première partie de la LVCA pose les grands principes de ce qu'est la culture. Elle souligne la liberté d'expression, le fait qu'il n'existe pas une seule et unique culture, l'importance de l'accès à la culture. Un cadre légal est ainsi donné, il ne s'impose pas aux communes, mais encadre leurs activités.

Chaque fonds possède ensuite un règlement spécifique qui comprend les critères d'attribution de subventions.

## **Subsidiarité et coordination des subventions**

Lorsqu'on parle de subsidiarité, le Service culturel de la Ville de Vevey comprend que la politique culturelle est au départ du ressort de celui qui est le plus proche du public, soit de l'entité communale. Lorsque la Ville soutient un artiste, un projet, une manifestation, une institution, le Canton peut apporter une aide complémentaire et subsidiaire (d'un montant a priori moindre que celui de la Commune). Si ce principe est admis, et dans l'optique de mieux coordonner les politiques culturelles entre les différents échelons, pourquoi ne pas proposer un automatisme de soutien lorsque la Ville s'engage financièrement en faveur d'une insti-

tution ou d'une manifestation la considérant comme prioritaire dans sa politique culturelle?

Un prorata pourrait être défini: la région pourrait investir par exemple entre 70 et 90 % du financement apporté par la Ville et le Canton entre 40 et 50 %. Selon ce mécanisme, si la Ville apportait un montant de Fr. 150'000.- à une institution ou un festival, la région contribuerait alors entre Fr. 105'000.- et Fr. 135'000.- et le Canton entre Fr. 60'000.- et Fr. 75'000.-.

Le Canton considère que la subsidiarité est un principe qui doit être utilisé intelligemment. Il n'existe pas d'automatisme, ni dans la définition de la subsidiarité, ni dans les pratiques actuelles. Chaque projet est singulier et doit être analysé au cas par cas afin de décider s'il sera soutenu par une subvention, et le cas échéant, par quel montant. La subsidiarité est un mécanisme «qui ouvre et qui ferme». En effet, si une subvention communale est accordée à un projet, le Canton

peut - s'il le souhaite - apporter un soutien complémentaire. On parle communément «d'effet levier». Cela dit, si la Ville ne subventionne pas un projet, le Canton ne le soutiendra a priori pas non plus. Lors de l'élaboration de la nouvelle loi cantonale (LVCA), la question d'un automatisme de soutien s'est posée, mais ce mécanisme aurait été trop onéreux pour le Canton.

La région trouve qu'il est plus judicieux de parler de complémentarité, plutôt que du principe de subsidiarité qui, sur le plan juridique, ne lui semble pas adéquat dans le domaine de la culture. Elle considère qu'il serait trop complexe de définir un prorata de soutien par rapport à ce qu'investit la Commune. La région et le Canton sont réfractaires à définir une formule de financement qui serait établie en fonction du montant investi par la Ville. Ils s'accordent néanmoins sur le fait qu'un dialogue doit être mené entre

les différents échelons pour discuter régulièrement des projets et institutions soutenues.

Si le principe de subsidiarité existe bel et bien, le Canton insiste sur le fait que chaque entité reste souveraine. Il existe une multiplicité de possibilités dans le financement de la culture, on peut parler de financements croisés ou d'addition des ressources. La notion de complémentarité est très forte.

Sur certains projets, chaque entité apporte la subvention qui lui semble adéquate sans échanges préalables entre les trois échelons. En revanche, sur les projets qui s'inscrivent dans une politique culturelle de moyen à long terme, l'ensemble des entités s'accorde sur le fait que des discussions sur la manière de soutenir lesdits projets sont nécessaires.

Si la Ville entend qu'on ne peut s'attendre à un apport «proportionnel» (selon une formule de prorata) de la région et du Canton en fonction de l'investissement communal, elle aborde deux cas concrets: le Festival Images et le Théâtre de l'Oriental. Dans ces cas, une «marge de progression» dans l'apport financier de la région et du Canton pourrait être attendue au vu de l'engagement financier communal.

L'outil usuel le plus efficace pour assurer une certaine coordination dans l'attribution de subventions par différentes entités est la convention. Il serait bénéfique de rédiger et signer une convention entre Ville, région et Canton avec les institutions phares. La région n'étant pas une entité juridique, elle ne peut malheureusement pas signer de convention. Mais ce travail pourrait en revanche être réalisé de manière tripartite: Ville-Canton-institution culturelle.

Dans l'idée de maintenir un dialogue régulier entre Ville et région, il est proposé de créer une commission culturelle réunissant aussi bien les municipaux que les responsables de services culturels de la région pour traiter de thèmes transversaux et échanger sur les dossiers d'actualité.

Enfin, une discussion est menée sur les modalités d'attribution des subventions. A la Ville de Vevey, les soutiens sont accordés par la déléguée à la culture, sans l'appui d'une commission culturelle. Cette procédure présente ses avantages et ses inconvénients: grande souplesse et flexibilité dans le traitement des dossiers, mais soulève la question de la légitimité des décisions. Ce modèle peut être maintenu en accentuant la transparence, notamment par la publication sur le site internet de la Ville des montants accordés. De manière générale,

le tissu culturel souhaiterait plus d'informations claires sur les possibilités de soutien, les démarches, les traitements, les critères, etc.

## **Critères d'attribution des subventions**

La question du soutien aux projets amateurs ou socioculturels est soulevée. La région rappelle que son rôle, quant à elle, est en priorité d'apporter une aide structurelle aux institutions pérennes de portée régionale en couvrant une partie des frais artistiques. Le Canton ne soutient pas ce qui est de l'ordre du divertissement, des loisirs. Il apporte son aide financière aux artistes professionnels, hormis pour les projets de sensibilisation à la culture dont les critères sont plus ouverts. Les projets doivent tout de même être encadrés par des professionnels. La Ville accorde des subventions en priorité aux artistes et projets

professionnels. Cela dit, une mesure de soutien aux amateurs et sociétés locales en général existe par les « remboursements de salles ». L'action du Service culturel de la Ville de Vevey ces dernières années s'est orientée en majorité vers le soutien aux professionnels. Il serait souhaitable de renforcer légèrement les subventions allouées aux projets qui impliquent plus largement les citoyens, projets dits amateurs ou socioculturels, en développant différentes mesures: maintien de la possibilité de se faire rembourser une salle lorsqu'on est une association culturelle veveysanne, subventions, conseils et encadrement, promotion, etc. Un fonds pourrait être créé au budget du Service culturel pour soutenir les amateurs ou les semi-professionnels ou une réflexion pourrait être menée avec le COmité CULTurel (dit CoCu).

Une discussion est tenue sur un éventuel soutien aux artistes pour la formation continue. La formation initiale étant de compétences cantonales et fédérales, l'Etat la finance donc déjà. Si les artistes souhaitent suivre une formation continue, ils doivent la prendre en charge, comme dans d'autres secteurs d'activité. La Ville trouverait intéressant de créer un fonds qui permettrait à quelques acteurs culturels locaux qui n'ont pas les moyens, de se former au cours de leur vie professionnelle. Ce soutien pourrait être accordé aux artistes ou aux professionnels culturels (administrateurs, chargés de diffusion, chargés de communication, etc.)

La question d'intégrer les musées au Fonds Culturel Riviera est évoquée, mais cela impacterait très fortement la cotisation par habitant qui s'élèverait quasiment à Fr. 100.- par citoyen, ce qui n'est pas réaliste en ces temps de crise économique. Le FCR soutient en revanche l'Association des

Musées de la Riviera. Concernant les espaces d'art, ils doivent avoir une réelle portée régionale pour pouvoir solliciter un soutien de la région. Le Canton peut quant à lui soutenir les espaces d'art par des subventions ponctuelles de quelques milliers de francs.

*Un document récapitulant les bases légales en matière de culture est consultable en scannant le code QR 1.*

*Des informations détaillées en matière d'attribution des subventions par les trois entités est consultable en scannant le code QR 2.*

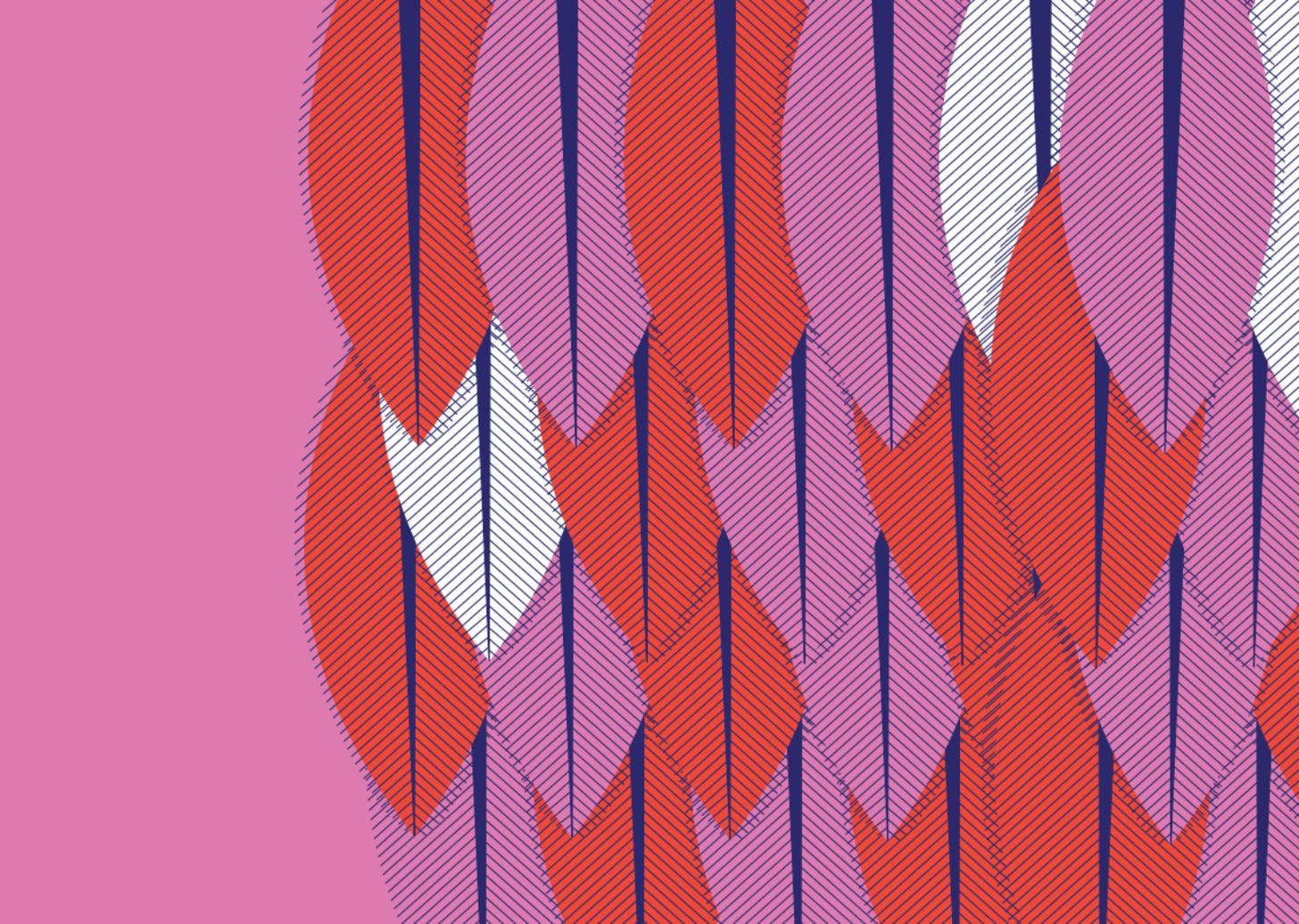
*Ces documents sont également visibles sur [www.vevey.ch/culture2017](http://www.vevey.ch/culture2017)*



1.



2.





**ATELIERS  
PROFESSIONNELS**

# Méthodologie

Les ateliers professionnels ont réuni des acteurs culturels veveysans dans le but d'échanger leurs points de vue et expériences sur un certain nombre de problématiques concrètes liées spécifiquement à leurs disciplines artistiques.

## Première partie

Chaque participant a formulé deux problématiques pour chacun des trois chapitres suivants proposés par le Service culturel :

1. création et diffusion
2. infrastructure et équipement
3. communication et médiation

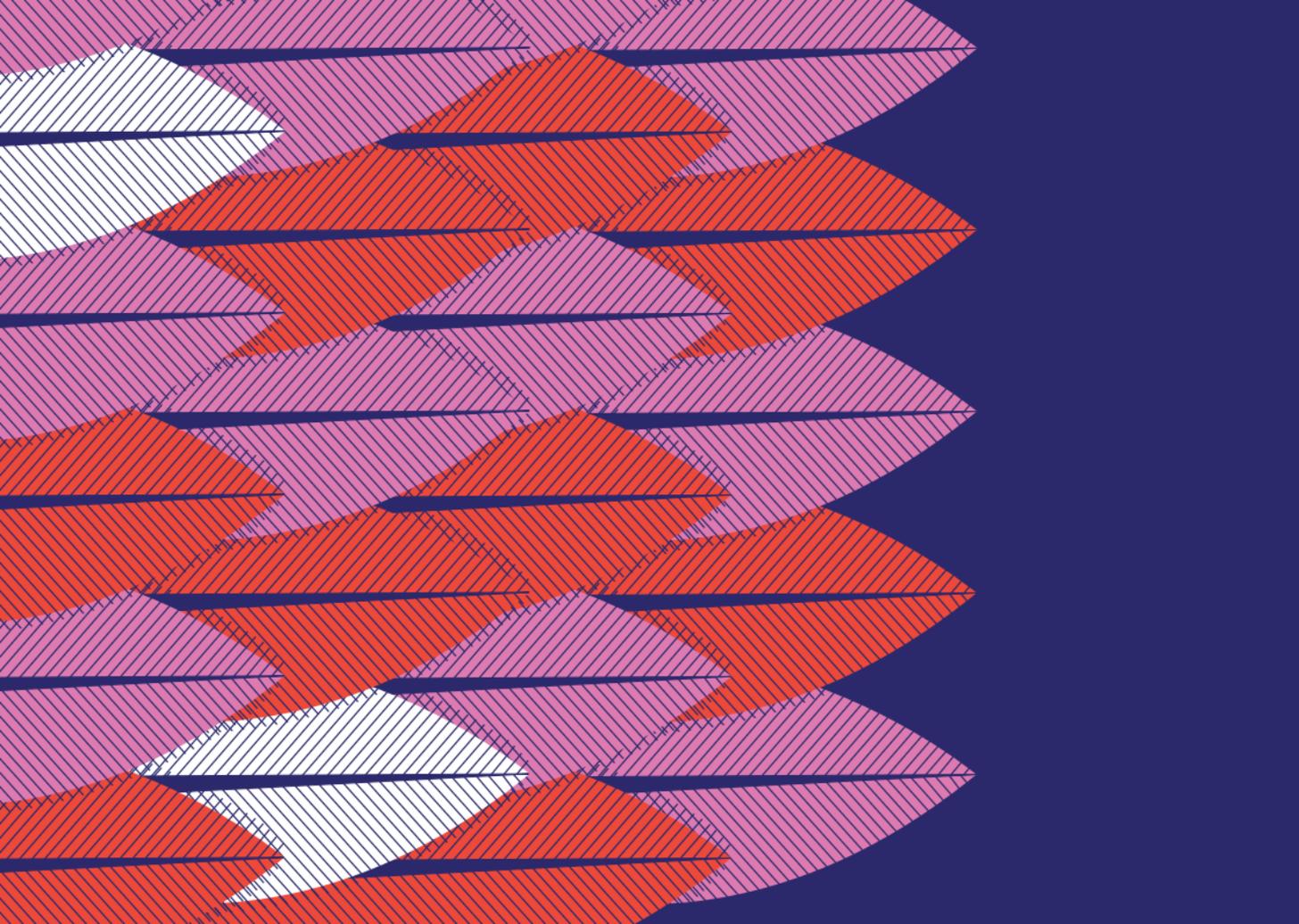
Celles-ci ont ensuite été retranscrites sur post-it. Toutes les problématiques ont été disposées au mur de la salle afin que les participants

puissent avoir une vision globale et discerner ensemble les éléments récurrents. Le groupe a ensuite choisi de garder six problématiques significatives sur lesquelles travailler durant la deuxième partie de la séance.

## Seconde partie

Toutes les idées de mesures qui semblaient pertinentes pour résoudre les six problématiques soulevées ont été proposées par les participants.

Cette brochure restitue le travail réalisé dans le cadre des sept ateliers professionnels suivants : Arts vivants, Musiques actuelles, Musique classique, Littérature, Cinéma, Arts visuels, Musées communaux.



**EN BREF**  
**MESURES DES**  
**7 ATELIERS**  
**PROFESSIONNELS**

## **Arts vivants**

- Créer des événements communs entre les acteurs des arts de la scène
- Augmenter les subventions destinées à la création
- Créer des logements pour artistes
- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication culturelle
- Mutualiser les ressources humaines et matérielles
- Optimiser l'utilisation de locaux disponibles pour des répétitions ou du stockage

## **Musiques actuelles**

- Clarifier et simplifier les procédures pour organiser des événements
- Développer les infrastructures (logement + résidences + scène)
- Mieux diffuser et mettre en valeur les musiques actuelles
- Améliorer l'encadrement et la promotion des musiciens locaux
- Augmenter les subventions dédiées aux musiques actuelles

## **Musique classique**

- Renforcer l'accompagnement et la mise en valeur des artistes locaux
- Innover, réinventer le modèle traditionnel du concert de musique classique
- Diversifier le public et améliorer la visibilité
- Mieux coordonner les manifestations culturelles
- Modifier les tarifs de location des infrastructures
- Travailler ensemble et partager les ressources

## **Littérature**

- Développer de nouvelles mesures de soutien destinées à l'écriture
- Imaginer des actions innovantes favorisant la diffusion des livres
- Intégrer la littérature et l'écriture dans la cité et créer de l'événementiel
- Inventer de nouveaux outils de communication
- Décloisonner, croiser les disciplines

## **Cinéma**

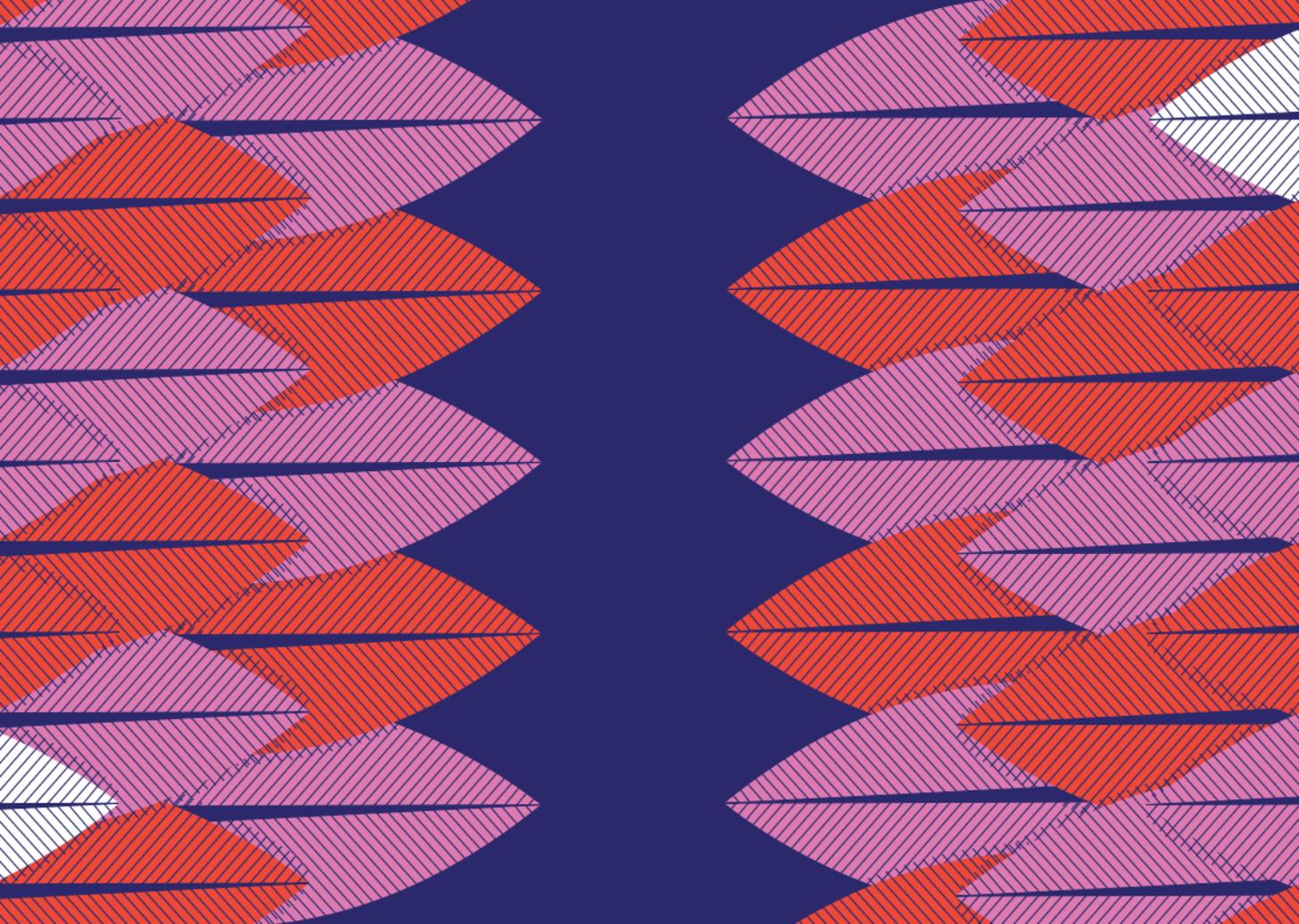
- Améliorer le soutien logistique de la Ville
- Développer les subventions pour le cinéma et clarifier les possibilités de financement
- Améliorer l'offre cinématographique pour les écoles
- Renforcer la visibilité des productions locales
- Clarifier le label « Vevey, ville d'images »
- Créer de nouveaux outils de communication et améliorer la reconnaissance du cinéma

## **Arts visuels**

- Clarifier les possibilités de soutiens aux artistes
- Répertorier les espaces vacants pour ateliers et résidences d'artistes
- Développer des possibilités pour loger les artistes à moindres coûts
- Créer un poste de chargé de communication spécifique à la culture
- Mettre sur pied un atelier technique partagé

## **Musées communaux**

- Simplifier les procédures, regrouper et centraliser la gestion administrative des musées
- Nommer un conservateur pour le patrimoine dans l'espace public
- Partager du matériel et des services dans un dépôt commun
- Mutualiser la communication et l'améliorer
- Se réappropriier le label « Vevey, ville d'images »



# Arts vivants

## 14 mars

### Participants

Brigitte Romanens-Deville – Le Reflet - Théâtre de Vevey

Michel Agnant – Municipalité de Vevey

Florence Faure – SAE Atelier.le.loft Danse-études

Dominique Würsten – Théâtre des Trois-Quarts

Stéphanie Furrer – Théâtre de la Grenette

Jasmine Morand – Dansomètre et Prototype Status

Nicolas Gerber – Oriental-Vevey

## Problématiques sélectionnées

### Création et diffusion

- La visibilité, la reconnaissance et les outils pour la création et la diffusion sont insuffisants
- Il manque des lieux pour loger les artistes

### Communication et médiation culturelle

- Il existe des lacunes dans la coordination des outils pour communiquer sur la culture
- Les compagnies, institutions et associations sont sous-dotées en ressources humaines pour la communication et médiation

### Infrastructure et équipement

- Il manque un répertoire des salles (tarifs, conditions, ...) et du matériel technique
- Il n'y a pas assez d'espaces de travail et de stockage

## Mesures proposées

### 1. **Créer des événements communs entre les acteurs des arts de la scène**

Portes ouvertes et visites guidées dans les théâtres, programmation et/ou conférence de presse communes pour toutes les structures sont des pistes imaginées pour améliorer la visibilité des arts de la scène. Différents types de « pass » pourraient aussi être développés afin de toucher un plus large public. Pour mettre en commun les forces et poursuivre les réflexions, constituer une commission qui réunirait des professionnels et experts en rapport avec la création serait un outil utile. Enfin, les structures veveysannes devraient travailler davantage en réseau et commencer par intégrer notamment la Fédération romande des arts de la scène (FRAS) et RESO-Réseau Danse Suisse.

### 2. **Augmenter les subventions destinées à la création**

Un fonds dédié à la création en art vivant hors budget de la Ville (fonds régional?) pourrait être créé. Par ailleurs, les subventions communales pour la création ainsi que pour la diffusion et l'administration devraient être plus élevées. Les lieux qui programment de la création prennent un risque supplémentaire, ils doivent donc être soutenus plus fortement.

### 3. **Créer des logements pour artistes**

Des négociations avec les hôteliers, un appel aux propriétaires privés ou la sollicitation de la population pour mettre à disposition des chambres disponibles sont autant d'idées pour pallier le manque de logements à tarifs abordables pour les acteurs culturels. La Ville pourrait dédier un immeuble ou un appartement à la culture.

#### **4. Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication culturelle**

Acheter des espaces publicitaires dans la presse, diffuser une newsletter, améliorer l'Agenda Riviera, agrandir les réseaux d'affichage, installer des vitrines sous la Grenette et ailleurs en ville, renforcer les informations sur le site [vevey.ch](http://vevey.ch) ou négocier des espaces de visibilité avec des structures de services ou commerciales d'envergure (ex. Poste, CFF, Manor) sont autant de mesures proposées. Il serait aussi utile qu'un interlocuteur pour la culture soit désigné à l'Office du Tourisme. Dans la même idée, les données en possession du Bureau de l'information veveysan devraient être clarifiées. Une billetterie commune pourrait être imaginée pour tous les théâtres, qui ferait également office de guichet d'information. Afin de renforcer leurs connaissances du paysage culturel, des visites des théâtres

pourraient être organisées pour les collaborateurs du tourisme et les services communaux. Enfin, les arts vivants devraient mieux s'intégrer au label «Vevey, ville d'images» en développant par exemple des teasers pour chaque création, en renforçant leur présence sur une plateforme digitale présentant les structures avec des images de qualité (photos et vidéos).

#### **5. Mutualiser les ressources humaines et matérielles**

Les compagnies ne disposent pas de financement suffisant pour salarier à temps plein ou à un temps partiel «décent» un chargé de diffusion: il serait intéressant qu'un professionnel travaille pour plusieurs compagnies et répartisse son pourcentage d'activité en fonction des besoins de chaque entité, les coûts seraient ainsi partagés entre les différents employeurs. Une personne chargée de la médiation théâtrale à Vevey pourrait aussi

être engagée. Dans le même sens, un pôle de compétences « médias » à disposition de tous apporterait une nette plus-value aux acteurs culturels. Un poste d'attaché de presse pour l'ensemble de la culture veveysanne serait aussi un atout. Si les locaux et le matériel technique existants sont répertoriés, une liste exhaustive pourrait être dressée en vue d'un partage des ressources. Il serait également intéressant d'engager un « fiduciaire culturel » pour tous les acteurs culturels.

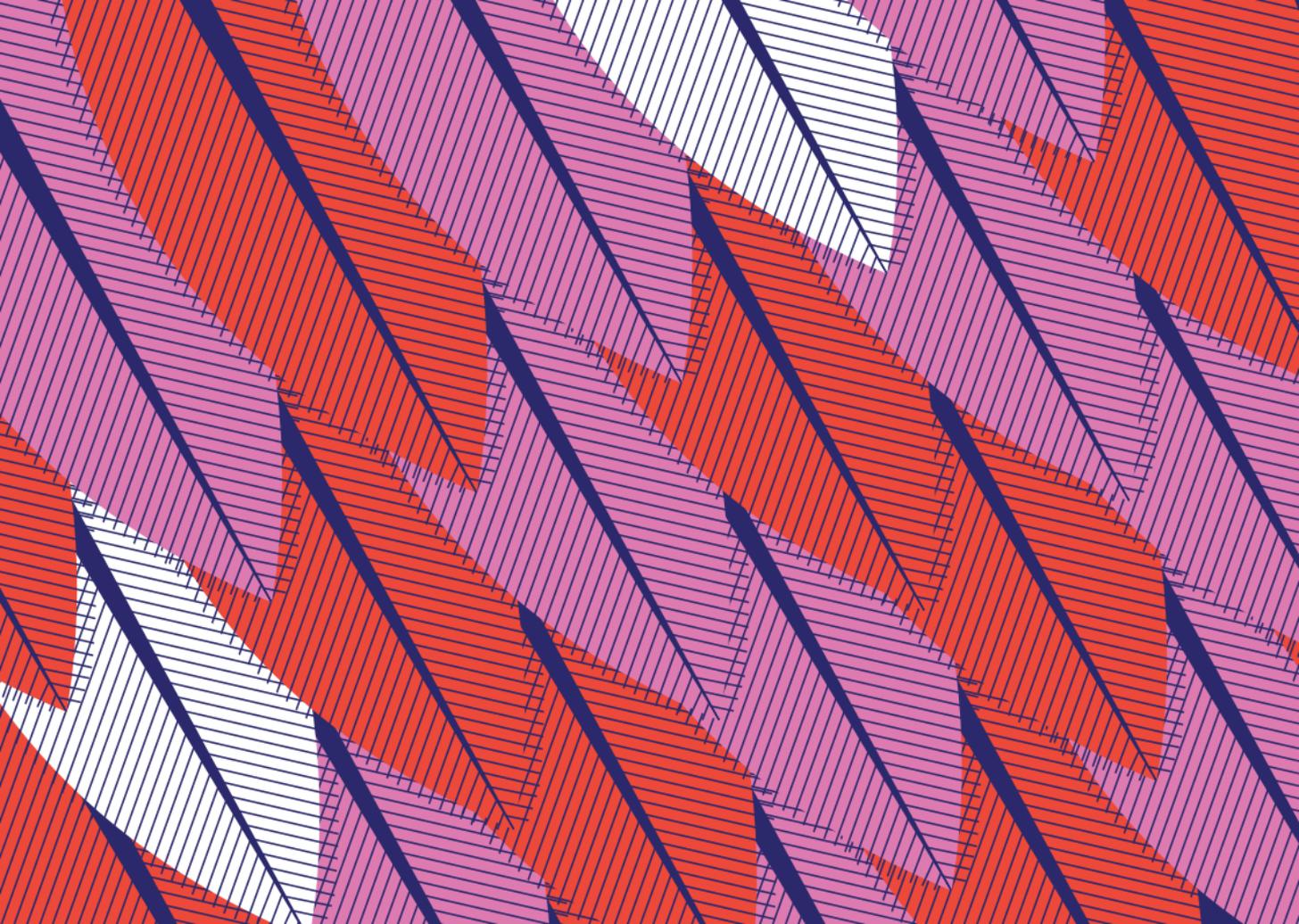
## **6. Optimiser l'utilisation de locaux disponibles pour des répétitions ou du stockage**

Si les espaces vacants étaient connus et recensés (salles à louer mais libres à certains moments, sous-sols, hangars, abris anti-atomiques, salles de classes), ils pourraient être utilisés régulièrement ou ponctuellement pour des répétitions et du stockage. Les

services communaux pourraient se charger de dresser un état des lieux.

## **Problématiques non retenues**

- Il manque un support pour les professionnels pour centraliser les projets artistiques
- La circulation des publics entre les institutions théâtrales ne se fait pas
- La visibilité médiatique est déficitaire
- Le rôle de l'Office du Tourisme dans la communication d'événements culturels n'est pas clair



# Musiques actuelles

## 28 mars

### Participants

Maude Paley – Rocking Chair / Nox Orae

Christian Halbritter – Association Live in Vevey

Joël Bovy – Nox Orae / Musicien

Patrick Chevalley – Association de la Ferme Menthée / Musicien

Michel Agnant – Municipalité de Vevey

Excusé: Frédéric Vallotton – Bout du Monde

## Problématiques sélectionnées

### Création et diffusion

- Les procédures pour organiser un événement ne sont pas claires
- Il manque des possibilités de résidences (locaux + finances) pour les musiciens

### Infrastructure et équipement

- Il n'existe pas d'appartements dédiés aux artistes à Vevey
- Il manque une salle de capacité intermédiaire pour organiser des concerts

### Communication et médiation culturelle

- Il y a un déficit de communication de la Ville sur les musiques actuelles
- Il n'y a pas suffisamment d'accompagnement et d'encadrement des groupes pour la promotion de leur musique

## Mesures proposées

### 1. Clarifier et simplifier les procédures pour organiser des événements

Les instructions de la Ville pourraient être plus claires et mieux communiquées en créant un guide pour les organisateurs de manifestations, un formulaire online, un site internet. Le formulaire de l'Association Sécurité Riviera «POCAMA» pourrait aussi être simplifié.

Il serait également souhaitable que les autorités politiques et les services de l'administration comprennent mieux les enjeux des musiques actuelles (ex. la limite de 93 dB est problématique pour les concerts et festivals en extérieur).

### 2. Développer les infrastructures (logement + résidences + scène)

Pourquoi ne pas répertorier les lieux potentiellement disponibles à Vevey pour répondre à ces besoins? La Ville pourrait réserver les appartements d'un immeuble communal pour les artistes (maison des artistes aux anciennes prisons par exemple). Les musiciens aimeraient pouvoir bénéficier des séjours/résidences de plusieurs mois à l'étranger mis sur pied par la Conférence des villes suisses en matière de culture, ceux-ci étant jusqu'ici réservés aux arts visuels. Ils souhaiteraient également collaborer avec les services culturels d'autres villes pour développer un programme d'échange et améliorer ainsi la diffusion de leur musique. Enfin, un espace en ville pourrait être réaménagé en salle de concerts de taille intermédiaire (150 à 200 places) en complément au RKC et au Bout du Monde.

### **3. Mieux diffuser et mettre en valeur les musiques actuelles**

Dans la perspective de mieux intégrer le label «Vevey, ville d'images» dans leur discipline, les acteurs des musiques actuelles pourraient travailler davantage sur la communication de leurs activités en lien avec l'image en collaborant avec des réalisateurs et photographes de la région ou en bénéficiant d'un pôle de compétences «médias» au service de tous les acteurs culturels. Il serait nécessaire alors que la Ville leur accorde un soutien pour prendre en charge ces frais ainsi que pour les aider dans la diffusion des clips et vidéos. L'idée de transformer tous les réseaux commerciaux en affichage culturel est évoquée. Les musiciens souhaiteraient être mieux informés par le Service culturel des possibilités de bourses et des mises au concours lancées régulièrement par différentes organisations (ex. Canton de Vaud, Fondation romande pour la chanson et

les musiques actuelles (FCMA), Conférence des Villes suisses en matière de Culture).

### **4. Améliorer l'encadrement et la promotion des musiciens locaux**

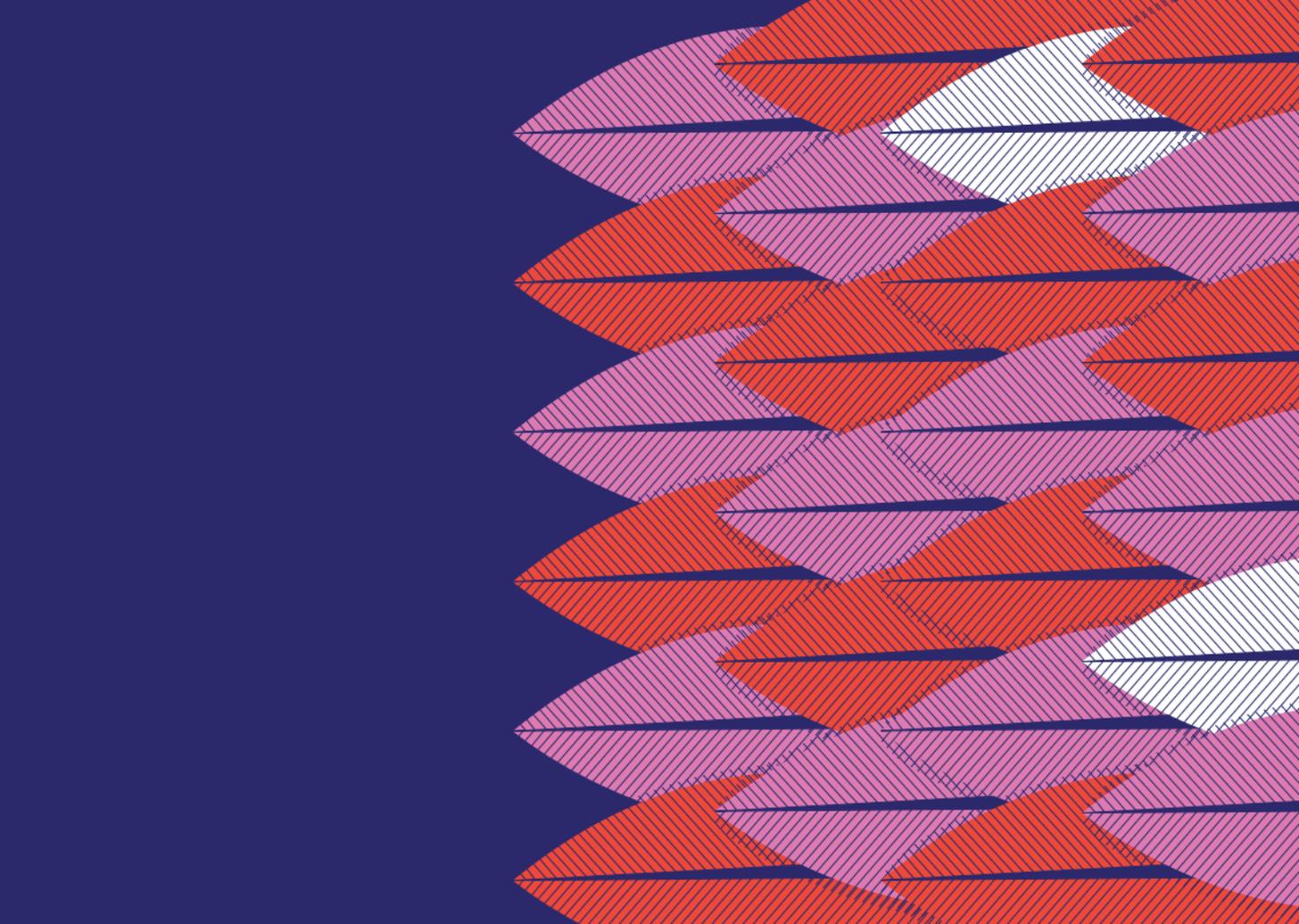
L'idéal serait de mettre sur pied une structure de management musical ainsi que des demi-journées de coaching avec des experts. Dans le même esprit, un pôle de compétences autour de l'Association de la Ferme-Menthée (AFM) et du RKC pourrait être créé. L'idée d'optimiser le studio d'enregistrement dans le bâtiment est soulevée. La Ville pourrait répertorier l'ensemble des groupes veveysans pour améliorer la communication et le transfert d'informations. Des rencontres régulières pourraient être organisées pour faciliter les échanges.

## **5. Augmenter les subventions dédiées aux musiques actuelles**

Les musiciens aimeraient recevoir plus de soutien financier de la Ville pour leurs tournées et leurs enregistrements. De manière générale, les membres du groupe de travail souhaiteraient que les musiques actuelles reçoivent autant de subventions communales que les autres disciplines artistiques. Un prix de la culture pourrait notamment être créé, comme cela existe ailleurs.

## **Problématiques non retenues**

- Il y a un manque d'interactions entre les acteurs locaux
- Les pourcentages de travail sont trop faibles par rapport à la quantité de travail, le secteur doit encore se professionnaliser
- Les acteurs des musiques actuelles ne savent pas comment s'inscrire dans le label de la Ville et avec le Festival Images



# Musique classique

## 2 mai

### **Participants**

Jean-Claude Reber – Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera

Marc Ehrlich – Septembre Musical Montreux-Vevey

Patrick Oulevay – Le Reflet - Théâtre de Vevey

Jean-Christophe de Vries – Lavaux Classic

Patrick Peikert – Concours international de piano Clara Haskil

Michel Agnant – Municipalité de Vevey

Excusés: François Margot – Arts & Lettres, Tobias Richter – Septembre Musical Montreux-Vevey

## Problématiques relevées

### Création et diffusion

- Il manque des ressources pour accompagner les artistes locaux
- Le modèle traditionnel de représentation de la musique classique séduit moins

### Communication et médiation culturelle

- Le public n'est pas assez diversifié
- Les outils permettant d'avoir plus de visibilité auprès de nouveaux publics ne sont pas adéquats

### Infrastructure et équipement

- Il manque une coordination entre les organisateurs en amont des manifestations en vue d'une meilleure planification
- Les infrastructures à disposition des organisateurs d'évènements de musique classique sont trop onéreuses

### Mutualisation

- Certains coûts sont pris en charge par chaque organisateur (administratif, F&B, RH, billetterie, médiation) alors qu'ils pourraient être mutualisés

## Mesures proposées

### 1. Renforcer l'accompagnement et la mise en valeur des artistes locaux

Les artistes de la Riviera devraient pouvoir bénéficier de lieux de rencontre et avoir l'occasion de se produire plus fréquemment. Dans ce but, il serait utile de constituer un répertoire des musiciens et formations (semi-professionnels et bénévoles), de programmer ces artistes en première partie, de proposer des résidences croisées, de développer une offre gratuite. Ces créateurs devraient également avoir accès à plus de soutien, avec par exemple la constitution d'un « fonds pour la création en musique classique ».

### 2. Innover, se réinventer

Le modèle « traditionnel » du concert de musique classique perd de l'attrait, une remise

en question s'impose. Il faudrait associer les disciplines, sortir des salles, organiser des concerts dans des lieux inattendus, penser les concerts en termes de médiation. Une action « piano libre » pourrait ainsi être proposée en ville. Le concert habituel en salle doit aujourd'hui être repensé comme un événement global avec un accueil et un après-concert particulièrement soignés.

### 3. Diversifier le public et améliorer la visibilité

Pour toucher un plus large public, il faudrait relancer le débat sur la musique classique : en initiant par exemple un dialogue sur les identités artistiques, en associant la musique classique à l'idée de bien-être, de méditation. Sur un plan plus pragmatique, l'amélioration des offres spécifiques pour les associations (y compris étrangères), les entreprises, les familles est indispensable. Une mise en com-

mun de la billetterie rendrait l'offre musicale classique plus pertinente et plus visible. Recruter des ambassadeurs de la musique classique pourrait aussi s'avérer être une stratégie fructueuse. A ce titre, les enseignants du domaine auraient un rôle particulièrement important à jouer. Enfin, pour que la musique classique soit plus apparente, les participants suggèrent de mandater la Fondation Vevey ville d'images pour mener une réflexion sur la visibilité des événements artistiques dans la cité.

#### **4. Mieux coordonner les manifestations culturelles**

Constituer une commission régulière pour rappeler les rendez-vous tout au long de l'année et élaborer un agenda consultable de tous sont deux mesures envisagées. Un répertoire des salles disponibles et des conditions de location serait également un outil très utile. Il est important de se coordonner également avec Montreux.

#### **5. Modifier les tarifs de location des infrastructures**

Les infrastructures à la disposition des organisateurs d'événements de musique classique sont trop onéreuses à la location. En conséquence, les acteurs culturels régionaux devraient pouvoir profiter de tarifs plus préférentiels encore que les prix réduits déjà pratiqués, particulièrement lorsqu'ils proposent des activités à risque, mais pertinentes du point de vue social (par ex. médiation musicale). Offrir une garantie de déficit et calculer les tarifs selon les recettes sont d'autres pistes allant dans le même sens. Il faudrait aussi développer le sponsoring ainsi qu'augmenter les soutiens privés (fondations, mécènes).

## 6. Travailler ensemble et partager les ressources

Pour diminuer les coûts, il est temps de mutualiser les moyens (billetterie commune, base de données pour bien connaître les publics et mieux communiquer, pool de RH pour l'administration, recherche de fonds et communication, partage de matériel technique). Si les différents acteurs se fédèrent, les négociations seront plus aisées pour obtenir certains accords avec les fournisseurs de boissons et nourriture, les imprimeurs, les hôtels, la SUISA, etc.

Au niveau artistique, l'idée de renouer des collaborations entre le Septembre Musical, Lavaux Classic, le Concours de piano Clara Haskil et Arts et Lettres est exprimée. Au niveau de l'offre au public, un passeport permettant l'accès aux différentes manifestations de la région est évoqué.

## Problématiques non retenues

- Les artistes suisses sont peu présents dans la programmation
- Le public n'est pas suffisamment diversifié (âge, classe sociale)
- Le public «vieillissant» est perdu face à l'importance foisonnante de l'offre
- Il devient difficile de mobiliser des bénévoles
- Les lieux veveysans ne sont pas idéalement adaptés à la musique classique



# Littérature

## 6 juin

### **Participants**

Anne-Frédérique Rochat – Ecrivain

Yan Buchs – Bibliothèque municipale

Michel Moret – Editions de L'Aire

Bastien Fournier – Ecrivain

Camille Weiss – Café littéraire

Jean-Marie Racine – Librairie La Fontaine

Excusés: Stéphane Bovon – Hélice Hélas éditeur, Philippe Verdan – Café littéraire

## Problématiques relevées

### Création et diffusion

- Les moyens financiers pour soutenir le travail d'écriture sont insuffisants
- Il manque de résidences/ateliers d'écriture sur le territoire local
- Il est difficile de sortir des frontières (locales, régionales, nationales)

### Communication et médiation culturelle

- Le renouvellement du lectorat et des publics est complexe
- La communication autour du livre est déficitaire
- Il n'y a pas suffisamment de projets transversaux entre les disciplines et entre/avec les structures culturelles existantes

## Mesures proposées

### 1. Développer de nouvelles mesures de soutien destinées à l'écriture

Créer un prix littéraire, attribuer une bourse d'aide à l'écriture pour les auteurs veveysans et augmenter les budgets des organisateurs d'événements pour qu'ils puissent payer correctement les auteurs lors d'interventions sont autant de mesures proposées.

Il serait également intéressant de créer des résidences pour des traducteurs d'œuvres littéraires veveysannes ou pour accueillir des auteurs en provenance d'autres pays.

### 2. Imaginer des actions innovantes favorisant la diffusion des livres

Les participants proposent de créer des partenariats entre la Ville de Vevey et des villes

étrangères pour favoriser les échanges (par exemple avec les deux villes jumelées Carpentras et Müllheim).

### 3. Intégrer la littérature et l'écriture dans la cité et créer de l'événementiel

Afin de toucher un plus large public, l'écriture devrait s'immiscer dans la vie de tous les jours en affichant par exemple des poèmes dans les bus, en intervenant avec des textes dans l'espace public, sur le bitume ou sur des panneaux SGA, en distribuant des livres à tous les nouveaux habitants et aux personnes naturalisées. Créer de l'événementiel autour des livres et des écrivains pourrait aussi permettre de séduire de nouveaux lecteurs (conférences, expositions, accueil du Roman des Romands, événement littéraire de grande ampleur, soirées lecture d'ouvrages d'auteurs régionaux dans les théâtres).

#### **4. Inventer de nouveaux outils de communication**

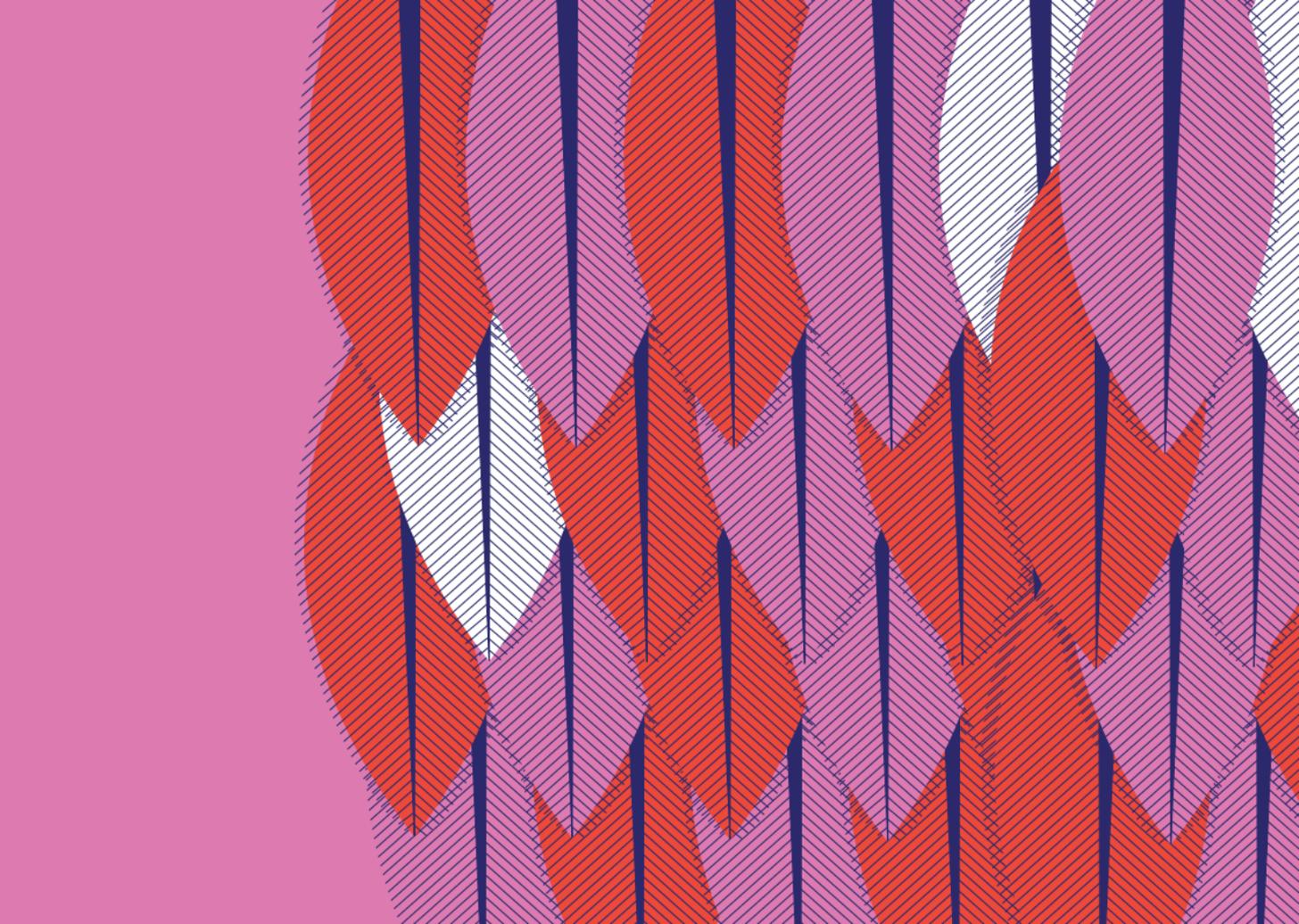
Rédiger une plaquette, créer une newsletter, être proactif avec la presse et imaginer des canaux de communication plus larges que celui de la culture sont des pistes évoquées.

#### **5. Décloisonner, croiser les disciplines**

La Ville pourrait débloquer un budget pour que les acteurs du livre imaginent des projets lors de la Fête des Vignerons. La littérature devrait s'inviter là où on ne l'attend pas. Dans cette optique, des animations littéraires pourraient être inventées en lien avec les marchés folkloriques. Il y aurait également un intérêt à créer des moments d'échanges entre représentants politiques et acteurs du livre. Un auteur pourrait par exemple être invité à certaines séances du Conseil communal pour une lecture de 10 minutes.

### **Problématiques non retenues**

- Il n'existe pas de réelle politique du livre à Vevey
- La publication et la diffusion sont difficiles principalement pour des questions financières
- La littérature locale manque de visibilité, la littérature romande peine à dépasser les frontières
- Les écrivains ne sont pas rémunérés durant la période de travail consacrée à la création/écriture





# Cinéma

## 6 juin

### **Participants**

Heinz Dill – Louise Productions et Film Location Riviera

Jérôme Piguet – La Fine Equipe du 45

Maryke Oosterhoff – VIFFF (Vevey International Funny Film Festival)

Jonathan Waser – Cinérive SA

Tiago Branquino – Trois Petits Points

Sébastien Devrient – Vertiges Prod

Excusée: Meryl Moser – Cinérive SA

## Problématiques relevées

### Création et diffusion

- La politique de la Ville n'est pas suffisamment ambitieuse en matière de soutien au cinéma
- Il y a un manque de communication sur les structures et les formes de financement
- Les créations/productions veveysannes manquent de visibilité sur le territoire local

### Communication et médiation culturelle

- Le label «Vevey, ville d'images» n'est pas clair. Il est donc peu utilisé par les acteurs du cinéma et peu valorisé par la Ville en lien avec le cinéma
- Il n'y a pas suffisamment d'outils et de supports de communication pour promouvoir le cinéma
- La Ville ne communique pas assez sur les projets en matière de cinéma

## Mesures proposées

### 1. Améliorer le soutien logistique de la Ville

Les infrastructures existantes et les espaces vacants en ville pourraient être recensés et utilisés à des fins de castings, répétitions, tournages. Par ailleurs, les diverses démarches administratives liées aux tournages et aux manifestations devraient être facilitées et gratuites. Constituer un annuaire des acteurs du milieu du cinéma, mettre des logements et locaux à disposition, établir des liens avec le secteur touristique et aider les réalisateurs dans leur recherche de locaux et de matériel technique sont quelques-unes des autres mesures proposées.

### 2. Développer les subventions pour le cinéma et clarifier les possibilités de financement

Sur le plan financier, il semblerait nécessaire de clarifier - via une page internet d'information - les projets que la Ville peut soutenir. Etablir une liste exhaustive des institutions, fondations ou entreprises qui allouent des soutiens à la culture permettrait également de mieux comprendre qui finance quoi. Un fonds spécifique pour le cinéma et un prix annuel pour les films tournés et montés à Vevey (avec un jury local) pourraient renforcer le paysage cinématographique veveysan.

### 3. Améliorer l'offre cinématographique pour les écoles

L'offre cinématographique dans le milieu scolaire devrait être améliorée tant au niveau des films projetés (en offrant autre chose que les

sempiternels «films de Noël») que des activités de médiation. Un financement public devrait être apporté pour ces projets. La réalisation et la diffusion du résultat d'un atelier cinéma avec les écoliers les années du Festival Images seraient une occasion pertinente de mettre en évidence la discipline.

#### **4. Renforcer la visibilité des productions locales**

Les productions veveysannes manquent de visibilité sur le territoire local. Pourquoi ne pas instaurer un label «Made in Vevey»? Par ailleurs, la soirée de projection «Vevey, ville de tournage» qui a lieu tous les deux ans dans le cadre du Festival Images pourrait être organisée plus régulièrement.

#### **5. Clarifier le label «Vevey, ville d'images»**

Afin de pouvoir mieux s'intégrer au concept «Vevey, ville d'images», les participants de l'atelier cinéma estiment avoir besoin d'une clarification de ce qui distingue le label de la Ville du Festival Images. La figure de Chaplin et les films réalisés à Vevey pourraient peut-être mieux trouver leur place par rapport au label. Le VIFFF et l'Open Air souhaiteraient être mieux intégrés au label de la Ville.

#### **6. Créer de nouveaux outils de communication et améliorer la reconnaissance du cinéma**

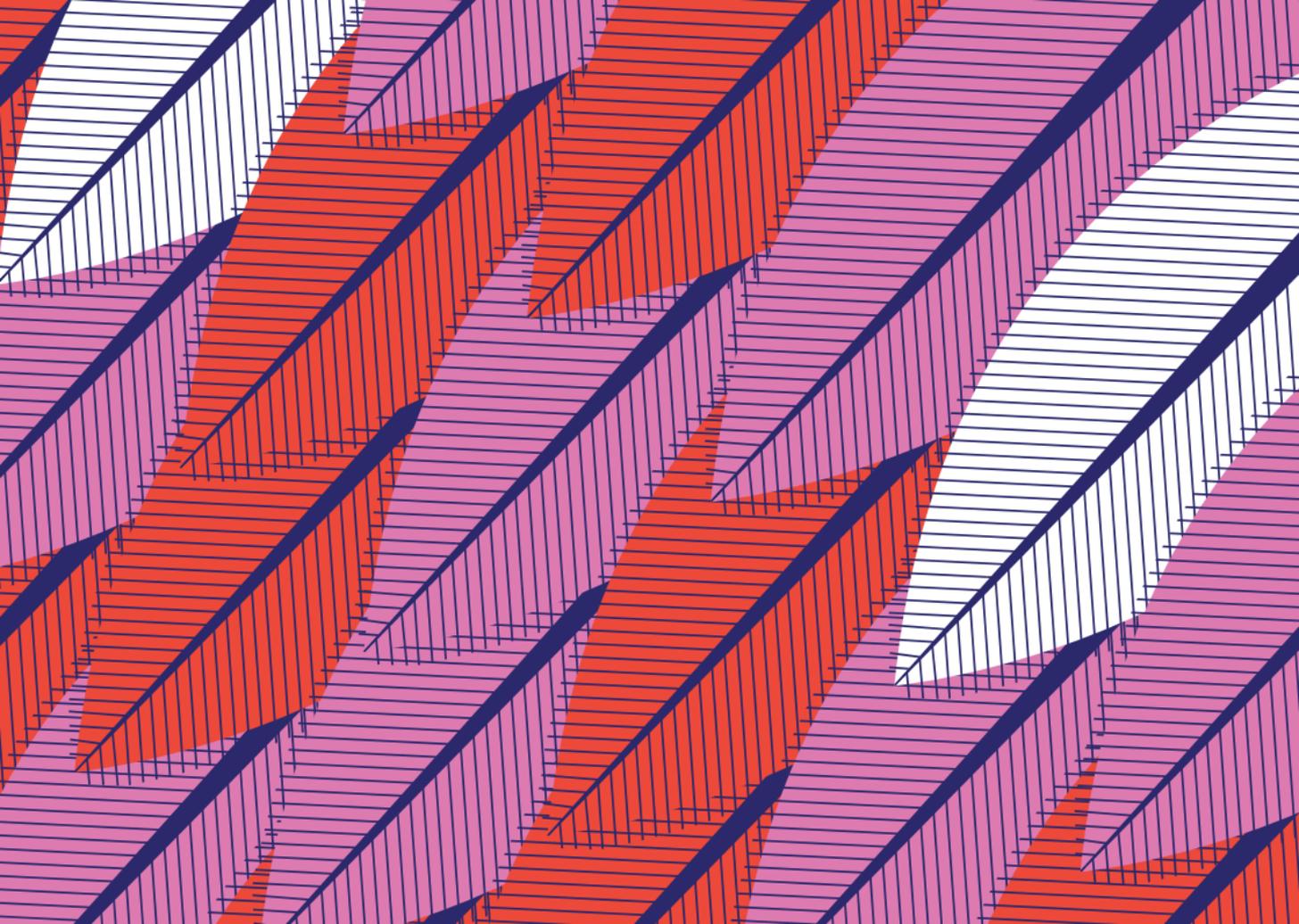
Journaux, réseaux sociaux, affichages, portail web: le cinéma veveysan a besoin d'être mieux mis en valeur. Les acteurs du cinéma souhaiteraient en particulier bénéficier de l'affichage culturel à des tarifs avantageux et suggèrent d'occuper des emplacements stratégiques

(Manor, Place du Marché, Gare). L'Office du Tourisme pourrait communiquer davantage sur les événements. Un film de promotion réalisé par des Veveysans pourrait être diffusé sur les écrans aux entrées de la ville et des billets pour des films locaux offerts aux citoyens.

Enfin, les acteurs du cinéma souhaiteraient que la communication de la Ville considère le cinéma comme un membre à part entière de la vie culturelle et qu'il fasse partie intégrante des discussions générales sur la culture veveysanne.

## **Problématiques non retenues**

- Les créations locales ne sont pas diffusées
- Le système de subventions suisse n'est pas optimal pour des petits formats audiovisuels à l'époque du web et des formats courts
- Il manque des ateliers pour les jeunes et les personnes âgées en collaboration avec le milieu du cinéma
- Les facilités liées aux tournages (logements, salles, lieux, etc.) sont insuffisantes



# Arts Visuels

## 20 juin

### **Participants**

Thomas Koenig – Collectif RATS / Artiste

Raphaël Biollay – Fondation Vevey ville d'images

Nana Sjöblom – Artiste

Nicolas Christol – Collectif Einzweidrei / Emergency / Artiste

Guillaume Ehinger – Stadio / Artiste

Excusée: Julie Enckell Julliard – Musée Jenisch Vevey

## Problématiques relevées

### Création et diffusion

- Il existe une nécessité de mieux connaître les possibilités de soutien aux artistes
- Il manque des espaces pour exposer les artistes émergents ou la relève

### Communication et médiation culturelle

- Les outils et les ressources humaines sont déficitaires pour la communication de la culture

### Infrastructure et équipement

- Il n'y a pas suffisamment de logements pour les artistes
- Il manque un atelier de construction/production

## Mesures proposées

### 1. Clarifier les possibilités de soutien aux artistes

Le site internet de la Ville devrait être repensé afin de mieux expliquer ce qui est soutenu et comment procéder pour déposer une requête. Un service de coaching (mis à disposition par le Service culturel) sur le modèle du BURO 19, constituerait un outil concret pour aider les personnes concernées dans leurs recherches de fonds. Trois à quatre fois par année, des workshops « Comment constituer un dossier de subvention ? » pourraient être proposés.

### 2. Répertorier les espaces vacants pour ateliers et résidences d'artistes

Pour pallier le manque d'espaces d'exposition et d'ateliers pour artistes, il semblerait judicieux de recenser les locaux disponibles existants

ou occupés de manière inadaptée (anciennes prisons, halle Inox, Général-Guisan 75) en commençant par une visite du parc immobilier communal. Les lieux temporairement libres ou en friche pourraient également être investis par des artistes en résidence durant une période déterminée.

### 3. Développer des possibilités pour loger les artistes à moindres coûts

Un « Airbnb culturel » et un partenariat négocié avec les hôtels de la région permettraient de faciliter l'accueil des artistes lors de courts séjours à Vevey. La réaffectation des anciennes prisons en chambres pour artistes est discutée. La mise en place d'une structure juridique similaire à la Ciguë (coopérative de logement pour étudiants) à Genève ou l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) à Lausanne est envisagée.

#### **4. Créer un poste de chargé de communication spécifique à la culture**

La Ville pourrait engager un chargé de communication pour promouvoir spécifiquement la culture. Les acteurs culturels pourraient aussi se regrouper pour engager et se «partager» un attaché de presse. Un poste de community manager pourrait être créé sur le même principe. Faire du Service culturel un office plus visible et ouvert au public est évoqué.

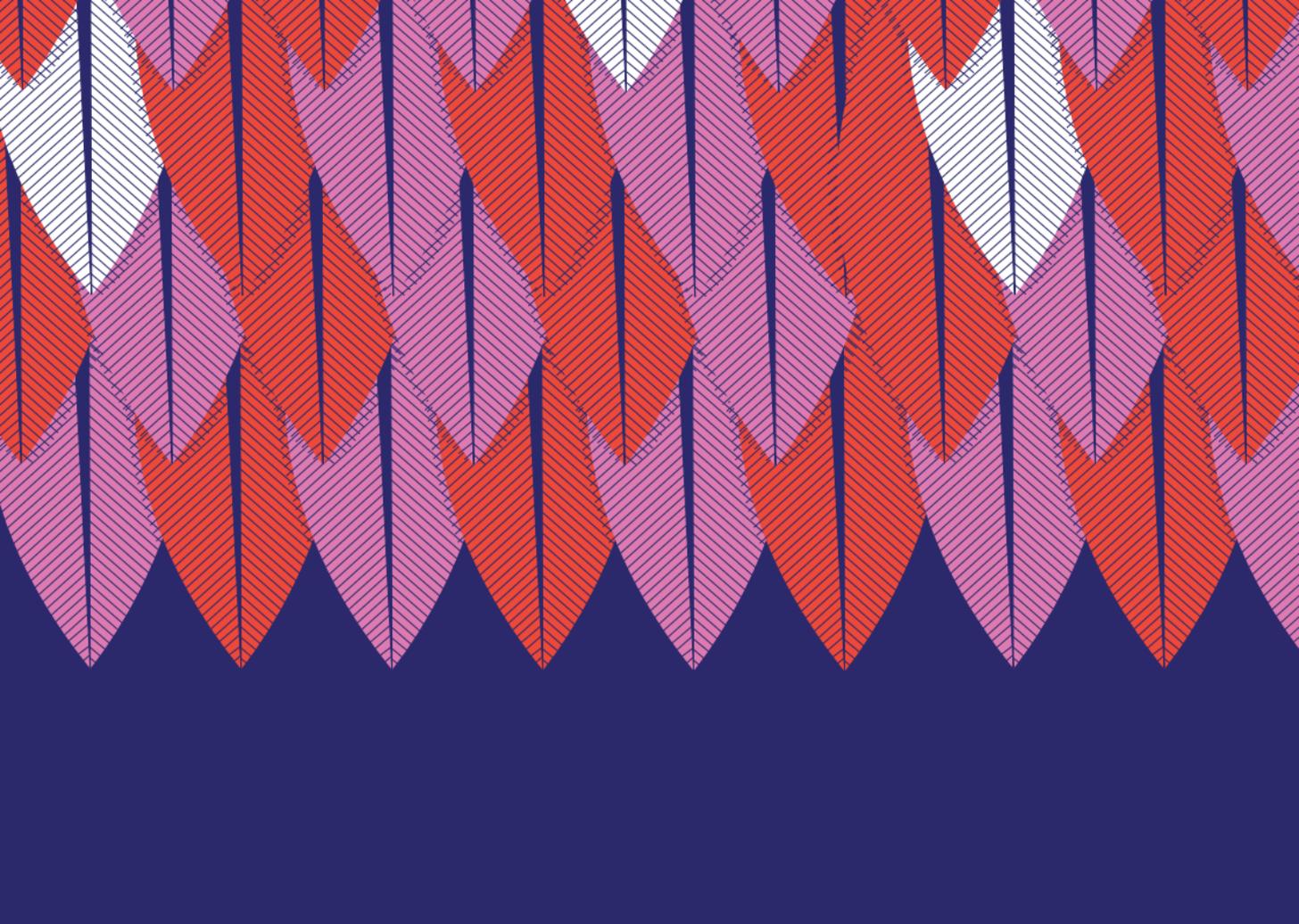
Parmi les autres idées mentionnées, citons encore la création d'une page Facebook «La culture à Vevey», une présence plus forte sur les réseaux sociaux, une visite organisée des différents espaces à l'attention de l'office du tourisme et de la presse, un affichage à la gare, ainsi que l'achat d'annonces publicitaires dans les journaux.

#### **5. Mettre sur pied un atelier technique partagé**

Les participants songent à mutualiser ressources et compétences afin de créer un atelier de construction et de production pour tous. Le matériel des différents artistes et institutions serait répertorié, mis en commun puis prêté selon un mode de fonctionnement similaire à celui d'une bibliothèque. Le responsable du matériel serait rémunéré par la Ville. Les outils, machines et équipements seraient stockés dans un lieu comme le bâtiment de l'avenue du Général Guisan 75 par exemple. D'autres modèles qui ont fait leur preuve comme les FabLab (laboratoire de fabrication) sont cités.

## Problématiques non retenues

- Manque de coordination et de concertations entre les acteurs culturels
- Dans certains esprits, les métiers artistiques ne sont pas reconnus comme des professions nécessaires, mais relèvent plus du divertissement et du loisir
- La gratuité des musées donnerait une image positive de Vevey et soulignerait un positionnement éthique
- Les petits acteurs se sentent peu reconnus car on ne parle que des plus renommés
- Manque de collaborations avec écoles, gymnases et maisons de quartier



# Musées communaux

## 27 juin

### **Participants**

Jean-Marc Yersin – Musée suisse de l'appareil photographique

Françoise Lambert – Musée historique de Vevey

Michel Agnant – Municipalité de Vevey

Pascale Bonnard Yersin – Musée suisse de l'appareil photographique

Etienne Rivier – Municipalité de Vevey

Laurence Schmidlin – Cabinet cantonal des estampes / Musée Jenisch Vevey

Excusées: Julie Enckell Julliard – Musée Jenisch Vevey,

Fanny Abbott – Musée historique de Vevey

## Problématiques relevées

### Exposition et diffusion

- La gestion administrative et financière (liée à l'administration communale) surcharge les musées

### Conservation

- Il manque un pilotage et un suivi du patrimoine dans l'espace public (monuments, statues, fresques)

### Infrastructure et équipement

- Il y a un déficit de locaux pour du stockage d'œuvres et de matériel

### Communication et médiation culturelle

- Les musées sont confrontés à d'importantes lacunes en matière de communication (ressources humaines et financières)

## Mesures proposées

### 1. **Simplifier les procédures, regrouper et centraliser la gestion administrative des musées**

Pour décharger le travail administratif des musées communaux, le Service culturel devrait être plus conséquent et intégrer un secteur administratif commun qui pourrait se charger de la comptabilité, de la gestion du personnel, de la planification de l'accueil, de la coordination des expositions, de la gestion des réservations et de toutes les tâches liées à la Municipalité. La Direction des Finances pourrait quant à elle se charger de centraliser la facturation.

### 2. **Nommer un conservateur pour le patrimoine dans l'espace public**

Il est préconisé de mettre en place un nouveau modèle au sein duquel un conservateur du patrimoine serait nommé. Cette personne aurait la mission d'entretenir et de gérer le patrimoine dispersé en ville et pourrait être rattachée au Musée Jenisch et supervisée par le Service culturel dont la mission serait d'entretenir et de gérer ce patrimoine.

### 3. **Partager du matériel et des services dans un dépôt commun**

Créer un dépôt commun (dépôt des musées de Nyon) avec des locaux techniques en zone industrielle en réhabilitant une friche est une idée formulée. Ce lieu de travail serait plus productif, car il permettrait aussi une centralisation des compétences et du matériel voire de certains services techniques (studio photo,

atelier de restauration, etc.). Le sous-sol de l'ex-EPA, les abris anti-atomiques ou les futures constructions pourraient par exemple être utilisés à cet effet. Dans une perspective régionale, la possibilité d'ouvrir un autre dépôt, cette fois pour y entreposer les œuvres des musées de toute la Riviera, est évoquée. L'avantage d'une telle entreprise serait la mise en place d'un système d'échanges de prestations avec d'autres communes.

#### **4. Mutualiser la communication et l'améliorer**

Mieux communiquer et coordonner les actions promotionnelles entre les différentes structures à travers les réseaux de diffusion usuels est indispensable (affiches avec actualité des trois musées, banderoles à la gare, marquages au sol, etc). Des outils papiers et digitaux doivent être développés. Dans ce sens, créer une cellule de communication permettrait de

mutualiser les moyens et de coordonner la planification des expositions? Afin d'être plus visibles dans les nouveaux médias à moindres frais, un poste de stagiaire pourrait être créé. Il ferait un tournus dans les trois musées, amenant des idées et son expérience des réseaux sociaux.

#### **5. Se réapproprier le label «Vevey, ville d'images»**

En matière de positionnement, les musées devraient se réapproprier le label «Vevey, ville d'images» en dehors du festival biennal et s'ouvrir à la relève, c'est-à-dire aux projets développés par les étudiants des écoles d'art et hautes écoles suisses, en commençant par le CEPV.

## Problématiques non retenues

- Difficulté de faire circuler les expositions à l'étranger
- Il manque des moyens pour la conservation ainsi que pour l'inventaire et la numérisation des œuvres (les urgences et les diverses contraintes font que les travaux de conservation sont rarement réalisés)
- Au Musée Jenisch, on constate des problèmes de climatisation des salles
- Il est difficile d'assurer le remplacement des réceptionnistes en cas de maladie

A stylized illustration featuring a central white rectangular box with a dark blue border containing the text 'PARTICIPATION CITOYENNE'. The background is composed of large, overlapping, leaf-like shapes with a fine, parallel line texture, colored in shades of red, orange, and purple. Several stylized human figures are scattered around the scene: a large black silhouette of a man on the left, a small child in a striped shirt on a path, a woman in a polka-dot top and red pants on the right, and a woman in a patterned top at the bottom center reaching up towards the text box. The overall style is modern and graphic.

# PARTICIPATION CITOYENNE

La population a été sollicitée pour prendre part aux réflexions menées lors des états généraux par trois projets mis en place avec des partenaires culturels et socioculturels:

- deux projets «Les Petits généreux de la culture»
- trois rencontres «La culture et vous?»
- un appel à projets artistiques «Portraits de citoyens».

## Les Petits généreux de la culture

Les deux projets pilotés par des animateurs socioculturels: l'un par la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports de la Ville de Vevey et l'autre par les professionnels d'Egzeko, Animation jeunesse des communes du Cercle de Corsier.

Ces projets avaient pour but de donner la parole aux enfants et aux jeunes autour du label «Vevey, ville d'images» et de la vie culturelle veveysanne en général.

### **Les Petits généreux de la culture** **Groupe d'enfants de 6-12 ans - 4 mai 2017** **Ville de Vevey - Direction de la jeunesse,** **de l'éducation, de la famille et des sports**

Les enfants ont partagé leurs idées sur le label «Vevey, ville d'images» et ont donné leur définition de la culture. Ils ont également discuté des lieux culturels veveysans tout en répondant à des questions via un support vidéo. Ils ont ensuite précisé leurs pensées en formulant des exemples concrets.

Le bord du lac Léman est culturel car c'est un endroit public, ouvert à tous, gratuit

Le label « Vevey, ville d'images » touche beaucoup de monde et il y a de nombreux dessins

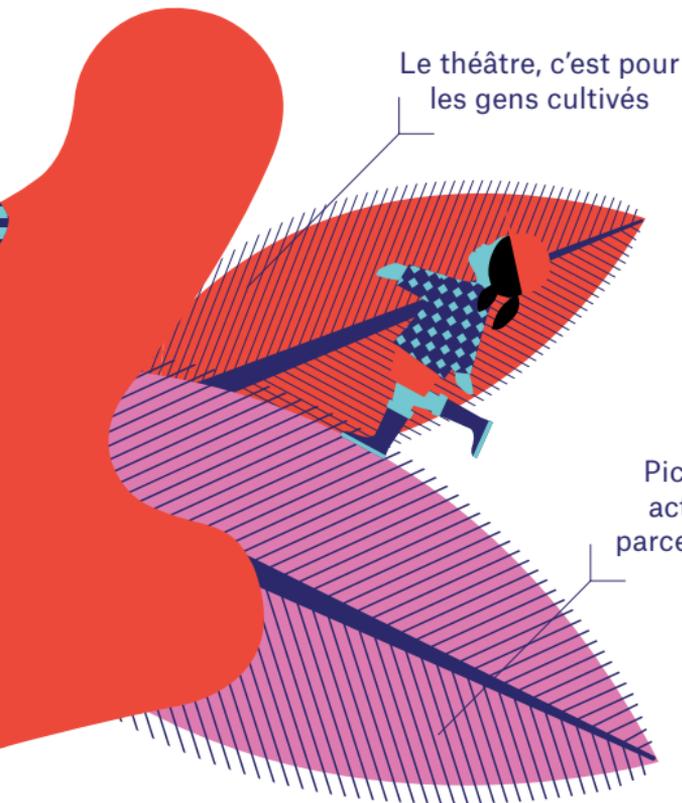
Une activité culturelle est une activité où l'on s'occupe des fleurs

Le Festival des Artistes de rue propose une activité culturelle car il y a des paillettes, des déguisements, beaucoup de personnes et cela distrait les gens

« Vevey, ville d'images » est en lien avec Charlie Chaplin

Les endroits culturels que nous connaissons sont les musées, le Chaplin's World, l'Afrique du Sud





Le théâtre, c'est pour les gens cultivés

Le Musée historique de Vevey offre une activité culturelle car c'est un lieu où il faut regarder quelque chose

La Fête de la Danse, c'est culturel parce que c'est de l'art

Le Reflet, c'est culturel car je vais y chanter avec le chœur mixte

PictoBello est une activité culturelle parce que c'est gratuit

La piscine, c'est un lieu culturel car ce n'est pas cher, c'est joli, on peut faire du sport et c'est cool

*Paroles d'enfants extraites des discussions*

De manière générale, les remarques formulées par les enfants montrent que la culture est considérée comme positive et créatrice de lien social.

On remarque également que le périmètre dépasse largement le cadre de l'art. Les notions de gratuité et de divertissement apparaissent comme des éléments fondamentaux d'une activité culturelle aux yeux des enfants.

On observe une méconnaissance globale des institutions culturelles, mais les musées semblent toutefois bien identifiés.

Les idées reçues telles que «le musée est un lieu ennuyeux» et «le théâtre est un lieu accessible uniquement aux personnes cultivées» sont très ancrées chez les enfants.

**Les Petits généreux de la culture**  
**Groupe d'adolescents de 13-19 ans**  
**26 avril et 14 mai**  
**Egzeko - Animation jeunesse**  
**des communes du Cercle de Corsier**

Ce projet a été construit en deux phases. La première a consisté en un échange entre sept jeunes de 15 à 19 ans sur le thème «Vevey, villes d'images». Leurs habitudes culturelles ont été discutées ainsi que les aspects positifs et négatifs de l'offre veveysanne.

Durant la seconde phase, quatorze jeunes de 13 à 15 ans se sont réunis au Parc Chaplin à Corsier-sur-Vevey pour mettre en scène et en images, quatre sujets abordés par les plus grands: → Vevey, une petite ville où l'on trouve de tout. → Il manque des animations au bord du lac. → Il faut imaginer des projets inter-générationnels. → L'offre culturelle lors des vacances d'été est insuffisante.

Les adolescents étaient totalement libres dans la manière d'aborder et de scénariser le thème.

De nombreuses idées ont été évoquées dont la création d'un « pass-étoiles » qui donnerait accès à de nombreuses activités culturelles, sportives et diverses animations pendant les vacances estivales. Le pass serait doté au départ d'un certain nombre de points (les étoiles) et serait rechargeable par les jeunes en échange d'une contribution citoyenne comme par exemple en aidant la voirie à des travaux d'été, en travaillant avec les collaborateurs des parcs et jardins de la Ville, en aidant les services administratifs pour leur mailing, etc.

*Les pages suivantes résument et schématisent les idées phares exprimées par les adolescents durant ce projet.*

*Vous pouvez consulter le dossier complet avec les photographies sur [www.vevey.ch/culture2017](http://www.vevey.ch/culture2017) ou en scannant le code QR.*



## Qu'est-ce que la culture?

- Un environnement naturel
- La vieille ville
- Des expositions
- Les associations
- Le théâtre
- La danse
- La musique
- Les musées
- Les traditions
- Nestlé
- Les monuments
- Les églises
- Le Rocking Chair
- Les quartiers
- Tout le monde
- Les écoles



## Quelles sont les traditions veveysannes?

- La Fête des Vignerons
- La Foire Saint-Martin
- Le Festival des Artistes de Rue
- Le Festival Images
- La Fête de la Danse
- Le Festivalocal
- Charlie Chaplin
- La Fourchette
- La Place du Marché
- Le cinéma en plein air
- La Fête multiculturelle
- L'Avenue Général-Guisan
- La Place Robin
- Les établissements publics

*Paroles d'adolescents extraites des discussions*

**Quels sont les atouts  
de la culture veveysanne?**

Le bord du lac offre  
une promenade  
attrayante



Il existe plusieurs rendez-vous  
annuels: Festival des Artistes de rue,  
Festivalocal, cinéma plein air,  
Fête de la Danse, Festival Images,  
Animai



Vevey est une petite  
ville où l'on trouve  
de tout

L'offre musicale  
est riche

Plusieurs événements  
culturels sont gratuits

Les restaurants  
sont attractifs

L'offre artistique  
est dense et variée





Le prix du cinéma  
est trop élevé

**Et les  
faiblesses?**

Il manque de projets  
intergénérationnels

Il y a peu d'espaces au bord  
du lac pour la plage et la baignade

L'offre d'activités culturelles  
durant l'été est faible

Les événements culturels  
ne sont pas assez variés

Les animations au bord  
du lac sont rares

Les médias sont très sélectifs  
et ne couvrent pas l'ensemble  
des activités qui ont lieu à Vevey

*Paroles d'adolescents extraites des discussions*

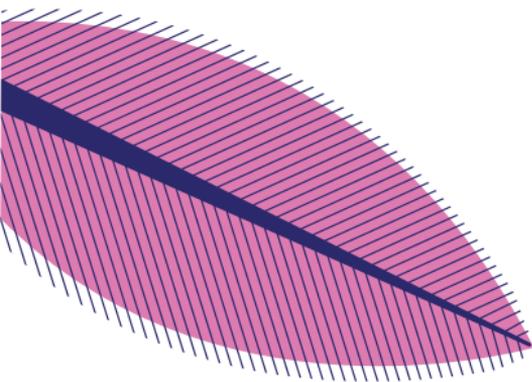


## Trois rencontres « La culture et vous? »

Le Service culturel de la Ville de Vevey, en collaboration avec le Café littéraire et la Bibliothèque municipale, a accueilli une septantaine de citoyens lors de trois rencontres, du 17 au 22 juin 2017, organisées pour échanger des points de vue sur divers sujets en matière de culture.

Chacun a pu rédiger sur post-it ses désirs, ses mécontentements, ses rêves en lien avec la culture veveysanne et les coller aux murs du café ainsi que ceux de la bibliothèque. Les propositions exprimées sont restées visibles sur place pendant une semaine.

Les pages suivantes présentent une sélection des idées exprimées par les Veveysans.



## Quel est le rôle de la culture dans la société?

- La culture a un rôle primordial dans le domaine de l'intégration sociale
- Elle favorise l'ouverture d'esprit et la curiosité
- La culture permet de découvrir et de se découvrir
- Elle donne du sens et apporte une distance critique



## Comment pourrait-on améliorer la communication des activités et évènements culturels?

- L'Agenda Riviera devrait être amélioré en créant notamment une version digitale
- Le site de la Ville doit être dynamisé: pourquoi ne pas imaginer une plateforme internet attractive et collaborative?
- Il faut développer les outils numériques en installant par exemple des écrans interactifs dans différents lieux de la cité dédiés aux informations culturelles
- Une à deux fois par année, des rencontres entre la population et les institutions culturelles ou les artistes pourraient être organisées



## **Que pensez-vous de l'offre culturelle?**

### **Quelles idées proposeriez-vous pour l'étoffer?**

- L'offre est riche, de qualité et diversifiée
- Il serait souhaitable d'offrir des horaires plus étendus d'accès à la bibliothèque
- Pourquoi ne pas créer une maison de la culture pluridisciplinaire en incluant également des partenariats avec le secteur économique et le domaine social?
- En été, un programme culturel pourrait être imaginé au bord du lac et dans les jardins publics (cinéclub, spectacles de nuit, concerts, etc.)
- Nous devons décroisonner les disciplines en créant plus d'événements communs entre les institutions culturelles et entre les différents secteurs
- Il faudrait concevoir plus d'ateliers pour que les citoyens « pratiquent la culture »

## **Qu'est-ce qu'une ville d'images selon vous et comment la faire vivre en dehors du Festival Images?**

- Il faudrait moins de visuels commerciaux en ville et plus d'images artistiques
- On pourrait créer un label culturel et proposer aux commerçants d'exposer des œuvres selon une thématique qui changerait tous les trois mois
- Vevey pourrait être habillée d'images toute l'année en négociant avec les régies et les propriétaires de locaux avec vitrines pour y exposer dessins et photographies
- Pourquoi ne pas réaliser un concours photos ouvert à tous et afficher les lauréats en ville dans les boutiques et lieux publics?
- Une journée de cours de photographies pour petits et grands pourrait être organisée en partenariat, avec des photographes dans le cadre du Festival Images

## Quelles sont vos idées pour promouvoir la création artistique?

- Une brochure rassemblant toutes les offres culturelles de toutes les institutions pourrait être éditée et diffusée régulièrement
- Il faut mieux communiquer sur les réseaux sociaux et relayer les offres sur la page culture du site de la Ville de Vevey
- La Ville pourrait mettre à disposition un lieu de résidence pour les acteurs culturels pour favoriser le travail de création
- L'expression artistique de toutes et tous est nécessaire, il faut générer des possibilités de créativité pour les amateurs



## Quelles propositions pourriez-vous formuler pour renforcer l'offre culturelle à destination de la jeunesse?

- La médiation culturelle dans les écoles doit être accentuée en proposant par exemple des ateliers culturels pour les élèves
- On pourrait développer des « cafés pédagogiques »
- Les échanges intergénérationnels devraient être favorisés par le biais d'ateliers
- Pourquoi ne pas mettre sur pied une plateforme web en collaboration avec les jeunes pour promouvoir l'offre culturelle auprès de ce public cible?



## **La culture coûte-t-elle cher?**

- La culture a un coût mais ses retombées sont plus grandes encore!
- Une bibliothèque: c'est l'accès à tout à moindre coût
- L'engagement considérable de nombreux bénévoles et de multiples compétences sont mis à disposition du domaine culturel gracieusement
- La culture a un coût, mais c'est aussi un investissement

## **Quels seraient vos rêves pour la culture à Vevey?**

- Une ville sans publicité commerciale!
- Une belle Place du Marché en adéquation avec le label « Vevey, ville d'images »
- Une nuit où l'on vient à la bibliothèque avec son sac de couchage et sa lampe de poche
- Des lectures dans les parcs publics
- Bénéficier d'un cycle de formation sur des thèmes variés: écologie, peinture, etc.

# Portraits de citoyens

Le 21 septembre, le Service culturel de la Ville de Vevey a lancé un appel à projets artistiques intitulé «Portraits de citoyens». Cette démarche visait à offrir un mandat artistique à un ou plusieurs acteurs veveysans.

Ouvert à tous les artistes professionnels ou en formation, qui vivent, travaillent ou étudient à Vevey, la thématique de ce concours est la relation des Veveysans à la culture de leur ville. Dans une approche artistique libre et originale, les candidats ont pu présenter des projets de formes visuelles et textuelles multiples (photographie, illustration, vidéo, écriture, poésie). Une bourse de Fr. 3'000.- est accordée au lauréat pour la réalisation. Le projet imaginé par un duo d'artistes veveysannes - la photographe Laetitia Gessler et l'écrivaine Nuria Manzur-Wirth - a été sélectionné par un jury à la fin du mois d'octobre.

Elles proposent de partir à la rencontre d'une douzaine de citoyens dans l'espace urbain avec un bureau et un studio photo portables afin de recueillir des témoignages et de faire le portrait des Veveysans. Ces derniers seront choisis de manière aléatoire tout en essayant de représenter un panel d'habitants le plus large et varié possible. En parallèle, six acteurs culturels seront également contactés afin de mettre en lumière ceux qui travaillent dans l'ombre comme les techniciens, les employés administratifs, les bénévoles. Les personnes dont le duo d'artistes dressera le portrait ne seront pas celles habituellement en première ligne médiatique.

Ce travail souhaite mettre en perspective le foisonnement de l'offre culturelle veveysanne en croisant deux disciplines artistiques: écriture et photographie. Une exposition aura lieu au printemps 2018 dans l'espace public.

# Questionnaire aux acteurs culturels

Afin de dresser un état des lieux actualisé des acteurs culturels veveysans, le Service culturel a élaboré un questionnaire qui a été complété par une soixantaine d'institutions, associations, compagnies et collectifs d'artistes. Cet outil a permis de récolter des informations parmi les sept thèmes suivants:

- 1. Renseignements généraux :**  
coordonnées, structure juridique, année de création, direction et présidence
- 2. Projet artistique et programmation:**  
mission de la structure, disciplines artistiques, type et nombre d'événements, périodicité, collaborations avec des partenaires, perspectives, liens avec le label « Vevey, ville d'images »
- 3. Ressources humaines:**  
nombre d'employés permanents, d'auxiliaires et de bénévoles, possibilité de formation continue, potentiel de mutualisation
- 4. Finances:**  
budget global, répartition des charges (ressources humaines, infrastructure, artistique, communication, médiation), répartition des produits (recettes, subventions, sponsoring, dons), politique tarifaire

## **5. Infrastructure:**

capacités, services (bar, librairie, boutique), accessibilité aux fauteuils roulants, potentiel de mutualisation du matériel et des salles

## **6. Publics:**

fréquentation, profils et provenance des publics, type d'actions ciblées, partenariats avec des structures sociales

## **7. Communication et tourisme:**

supports produits, Agenda Riviera, portail internet « Dans la ville d'images », site de la Ville, panneaux d'affichage Vert et SGA, produits dérivés, offres incitatives, traductions en langues étrangères, collaborations avec Montreux-Vevey Tourisme

En s'appuyant sur ces données, le Service culturel a conçu une fiche d'informations par organisation culturelle veveysanne. D'autre part, certaines tendances ont pu émerger et nourriront les réflexions en vue de la rédaction du prochain document de politique culturelle de la Ville de Vevey.

Une partie des données recueillies via ce questionnaire sera mise à disposition des professionnels et du public d'ici au printemps 2018, offrant ainsi un panorama actualisé du paysage culturel veveysan.

# Commission des Conseillers communaux 27 septembre

Une restitution du travail fourni par les huit commissions thématiques et les sept ateliers professionnels a été organisée pour les représentants du Conseil communal afin qu'ils puissent poser leurs questions et formuler remarques et suggestions.

## **Culture, Tourisme, Economie**

- Comment envisagez-vous d'accueillir les touristes (logistique, parking, hôtels)?
- Le périmètre de 20% défini par ce groupe comprend peut-être les projets culturels phares, mais il ne faut pas oublier que le 80% restant est la base de la culture veveysanne.
- Existe-t-il un dialogue permanent avec les acteurs du tourisme?
- La qualité d'un projet culturel ne doit pas être jugée par rapport à son impact économique.
- Comment allez-vous renforcer la promotion de la Riviera comme destination touristique?

## **Vevey, ville d'images**

- Il faut effectivement créer un document de référence qui clarifie la manière de décliner le label de la Ville.
- Dans cette optique, une commission Images pourrait être créée et composée d'acteurs de différents horizons.
- Il ne faut pas perdre trop d'énergie avec ce label.

## **Images et espace urbain**

- Il faut effectivement améliorer la relation entre le label et le tissu urbain. Est-ce que la commission d'aménagement du territoire (CAT) permettrait de créer ce dialogue interdisciplinaire? Quels seraient les outils et mécanismes à mettre en œuvre?

- La qualité des espaces publics doit absolument être améliorée puisqu'il s'agit de la première vision de la cité pour le promeneur. L'état de délabrement de certaines infrastructures en ville est déploré.
- La Ville doit savoir quelle manifestation elle souhaite accueillir sur son territoire et donner des directives claires en matière de gestion des déchets.
- Les organisateurs d'événements ont la responsabilité de réduire leur impact sur l'espace public.
- Une manifestation ne doit pas être considérée comme une nuisance.
- La Place Robin devrait être mieux valorisée.

## **Ecole-Culture**

- Il est étonnant que les écoles n'organisent qu'une seule fois par année des sorties culturelles.
- Comment allez-vous mettre sur pied ce programme culturel cohérent et complet pour les écoliers?

## **Logement pour artistes**

- Comment régler ces problèmes de logement?
- Le rôle du bâtiment des anciennes prisons doit être précisé.
- Serait-il possible d'offrir les chambres des hôtels non utilisées aux artistes?

## **Communication**

- Qui se charge de la communication culturelle et quels sont les moyens actuels?
- Pour améliorer la promotion culturelle tout en considérant les contraintes budgétaires, des étudiants en communication pourraient être engagés en tant que stagiaires.
- Il est préférable de soutenir les acteurs culturels dans leur communication en assurant un rôle de relai plutôt que de créer un service au sein de l'administration communale.
- En tant que ville d'images, nous pourrions prévoir un affichage non commercial en ville et exposer par exemple des artistes veveysans.
- Nous devrions établir une charte de l'affichage en ville et redéfinir la collaboration avec la SGA.

## Remarques générales

- Il aurait été utile d'intégrer les Conseillers communaux dans les groupes de travail plus en amont du processus.
- Les acteurs culturels doivent se coordonner entre eux.
- La Ville devrait rédiger des conventions en échange de subventions pour clarifier les attentes.

## **Organisation des états généraux de la culture**

### **Service culturel de la Ville de Vevey**

#### **Direction**

Michel Agnant  
Marie Neumann

#### **Coordination**

Delphine Avrial

#### **Avec la précieuse collaboration de**

Joana Duarte  
Brigitte Greaves  
Max Hauri  
Artemisia Romano

## **Partenaires des projets de participation citoyenne**

### **Les Petits généreux de la culture**

Animation jeunesse Egzeko –  
Communes du Cercle de Corsier  
Thierry Chevalley

Direction de la jeunesse, de l'éducation,  
de la famille et des sports de la Ville de Vevey  
Céline Ercolano, Gayanée Rossier

### **Rencontres « La culture et vous ? »**

Bibliothèque municipale  
Yan Buchs, Mylène Badoux

Café littéraire  
Philippe Verdan

### **Jury « Portraits de citoyens »**

Tamara Devrient-Jenny, Camille Jaquier,  
Marie Neumann

### **Coordination et analyse du questionnaire aux acteurs culturels**

Joana Duarte, Mélanie Burnier

### **Remerciements**

Le Service culturel remercie vivement tous les participants aux groupes de travail pour leur implication, les partenaires des projets de participation citoyenne, les équipes d'accueil de la soirée d'ouverture et de clôture, les collaborateurs du Reflet - Théâtre de Vevey, la Municipalité de Vevey et les services de l'administration communale.

## **Impressum**

### **Rédaction**

Marie Neumann  
Elisabeth Stoudmann  
Delphine Avrial  
Joana Duarte  
Artemisia Romano

### **Relecture**

Emilie Boré

### **Concept et coordination éditoriale**

Service culturel de la Ville de Vevey  
Marie Neumann, Delphine Avrial

### **Graphisme**

Mary & Jo - Studio

Imprimé en novembre 2017  
500 exemplaires



LES ETATS  
GENERAUX  
DE LA CULTURE  
VEVEY

Service culturel de la Ville de Vevey  
Grande-Place 29  
1800 Vevey

021 925 34 24  
culture@vevey.ch  
www.vevey.ch/culture

